Neuchâtel — No 28 (6 pages) Un numéro 15 centimes Mercredi 4 février 1948

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE, franco domicile	26.—	13.20	6.70	2.40

ETRANGER: Mêmes tarifs qu'en Suisse (majorés des frais de port pour l'étranger) dans la plupart des pays, à condition de souscrire à la poste du domicile de l'abonné. Pour les autres pays, notre bureau renseignera les intéressés.

210me année — PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE — Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 12 26 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

ANNONCES

19 1/2 c. le millimètre, min. 25 mm. - Petites annonces locales 13 c., min. 10 mm. - Avis tardifs 44, 55 et 60 c. - Réclames 75 c., locales 44 c. (de nuit 55 c.). Mortuaires 28 c., locaux 20 c.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale : *Annonces Suisses S. A.*, agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

VERS LE RETOUR A LA VIE NORMALE

Le rationnement du sucre et des produits laitiers est supprimé

Notre correspondant de Berne nous écrit :

Mardi peu après midi, la grande nouvelle était lancée : le Conseil fédéral venait de supprimer à partir du 4 février le rationnement du sucre, du lait, du beurre et du fromage, de même que l'interdiction de vendre de la crème.

Pour le sucre, la décision s'explique par l'abondance de ce produit sur les marchés mondiaux. La production a notablement augmenté, à Cuba en particulier, de sorte que le comité international de l'alimentation a pu le biffer de la liste des denrées dont la répartition est contingentée. Notre pays n'a donc pas à redouter de se trouver au dépourvu et, sauf événements graves, son ravitaillement est assuré.

Il se peut toutefois que les ménagères ne trouvent pas à acheter autant de sucre qu'elles le désireraient. Elles ne doivent pas s'effrayer. Il y a dans le pays de la marchandise en suffisance ; il s'agit seulement d'en approvisionner tous les détaillants ; c'est une affaire de quelques jours seulement.

En revanche, on aura un peu de peine à comprendre qu'on « lâche » lait, beurre, crème et fromage, alors que l'automne dernier, après la grande sécheresse de 1947, on nous présentait la situation comme catastrophique. On n'avait pas tout prévu, ni la douceur exceptionnelle de l'hiver — qui influe très favorablement sur la production laitière, nous affirme-t-on — ni les heureuses conséquences des distributions de fourrages concentrés au titre d'aide exceptionnelle, ni surtout les difficultés de la Grande-Bretagne. Car il s'avère toujours que le malheur des uns fait le bonheur des autres. Les Anglais, en effet, ont dû interrompre leurs négociations économiques avec le Danemark pour des raisons tenant à la situation économique générale de leur pays. Et les Danois se sont trouvés en peine de six mille tonnes de beurre qu'ils comptaient exporter vers les îles britanniques. Ils nous les ont offertes, nous les avons acceptées et voici notre marché du beurre abondamment fourni grâce à ces importations massives. Le lait indigène peut donc être livré en plus grande quantité soit à la fromagerie, soit à la consommation directe.

Chose étonnante, alors qu'en octobre encore, on comptait avec une pénurie plus forte, on a constaté des excédents ici et là. En pareil cas, la fabrique de lait condensé sert de régulateur naturel. Mais, les condenseries, elles aussi, sont saturées de lait depuis que le marché suisse absorbe des quantités considérables de produits étrangers. Savez-vous qu'on a importé, en 1947, 78,189 quintaux de lait condensé, contre 62 quintaux en 1939 et 32,498 quintaux de poudre de lait, contre 771 quintaux en 1939 ?

Bref, en quelques semaines, la situation a si bien évolué qu'elle s'est retournée.

Il faut dire aussi que l'augmentation de trois centimes par litre accordée au producteur l'a encouragé à livrer davantage de lait.

Tout a donc concouru — la sagesse des autorités, la clémence du temps, l'activité des importateurs — pour que la Suisse redevienne le pays du lait, du beurre et du fromage et il n'y aura plus d'autres restrictions à l'appétit du consommateur que le prix des produits laitiers, hélas de plus en plus lourd pour le budget des ménages modestes.

La carte de rationnement ne portera donc plus dorénavant que des coupons de pain, de farine, de pâtes alimentaires, d'huile et de graisse.

Pourquoi il faut maintenir le rationnement du pain

D'aucuns affirment que le rationnement du pain pourrait disparaître également. Ce n'est pas l'avis des autorités responsables qui fondent leur opinion sur l'approvisionnement général en céréales et sur les obligations que nous avons contractées à l'égard des organismes internationaux de contrôle et de distribution.

Un communiqué officiel nous dit à ce propos : « Une modification de notre système actuel de rationnement pourrait donner l'impression que nous sommes suffisamment pourvus de blé panifiable, ce qui risquerait de compromettre nos importations. En réalité, nous devons continuer de lutter opiniâtrement pour obtenir des attributions de céréales tant soit peu satisfaisantes. Bien qu'il soit compréhensible que l'artisanat et les consommateurs soient fatigués de l'économie de guerre, il importe, dans l'intérêt même de notre ravitaillement en pain que chacun s'arme de patience et fasse preuve de discipline. »

Contrairement à ce qui se passe pour le sucre, la production mondiale de blé ne suffit pas aux besoins. Si l'on a pu surmonter jusqu'à présent les plus grandes difficultés, c'est grâce à des récoltes extraordinaires aux Etats-Unis. Mais, d'une façon générale, le ravitaillement est encore précaire et nous devons nous soumettre aux règles établies pour la distribution des quantités disponibles. En ce domaine, nous ne sommes pas les maîtres.

Relevons toutefois que la ration actuelle de 225 grammes par personne nous semble plus profitable que naguère du simple fait que nous disposons maintenant d'autres denrées en quantité normale et qu'il n'est plus nécessaire de nous « rabattre » sur la miche quotidienne.

Il faut donc supporter quelque temps encore les inconvénients du rationnement et, puisqu'on ne peut tout avoir d'un seul coup, se réjouir des allégements sensibles qu'on vient d'y apporter.

G. P.

Le monde médical s'émeut

Un septuagénaire australien prétend avoir découvert un remède contre le cancer

SYDNEY, 3 (Reuter). — Le monde médical s'émeut, depuis quelque temps, de la découverte que prétend avoir faite un vieillard de 70 ans, M. John Braund, de Sydney. Bien qu'il ne soit pas médecin, cet homme aurait trouvé un remède contre le cancer. Et, ce qui est mieux, un remède très simple en même temps que peu coûteux.

Les affirmations de M. Braund ne doivent pas être si extravagantes que cela, puisque la faculté les prend au sérieux. Un éminent médecin qui a expérimenté sa méthode a déclaré qu'il suffit d'injecter dans le sang, à proximité du foyer, une certaine substance découverte par le thaumaturge australien.

Celui-ci soutient que les tumeurs cancéreuses ont leur origine dans le sang et que le seul moyen de les faire disparaître est de le purifier. Il semble qu'une fois injectée, la substance curative soit attirée vers les cellules cancéreuses qu'elle détruit, sans attaquer toutefois les parties saines. Comme a pu le constater un médecin, les cellules mortes sont aussitôt éliminées par les autres, comme c'est le cas de tous les corps étrangers. Les tumeurs internes ne résistent pas mieux que les autres, et le corps s'en débarrasse à travers les tissus cutanés. M. Braund applique alors sur l'épiderme une puissante pommade de sa composition. Au bout d'une semaine, il peut exciser l'excroissance, qui ne tient plus que par quelques fibres très minces.

La blessure qui reste, une fois désinfectée, se guérit complètement et sans complications. L'opération, ou plutôt, le traitement, est sans douleur, et le patient n'a pas besoin de s'aliter.

Il reste à savoir si, comme le prétend l'inventeur du merveilleux remède, la tumeur disparaît bien définitivement.

Un condamné à mort... mort depuis quatre mois !

BERLIN, 3 (A.F.P.). — Le « Monsieur Verdoux » de Berlin, n'a pas été guillotiné... Friedrich Jung, qui mettait des annonces matrimoniales dans les journaux de Berlin, puis disparaissait avec le magot après avoir charmé « les jeunes filles sérieuses cherchant un mari », avait été condamné à mort pour avoir assassiné une de ses « fiancées ». Il s'était fait prendre alors qu'il vendait les vêtements de sa victime au marché noir.

Son exécution devait avoir lieu mardi matin à l'aube. Tout était prêt... lorsqu'on s'est aperçu que Friedrich Jung était mort depuis quatre mois dans sa prison !

Les Jeux olympiques d'hiver se déroulent à Saint-Moritz par un soleil printanier

(DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL PAR TÉLÉPHONE)

Il pleuvait dans la plaine. A Saint-Moritz, le ciel était serein et il faisait une chaleur printanière. Mais le soleil a joué un vilain tour aux hockeyeurs. La glace fondait et il a fallu renvoyer l'importante rencontre Suisse-Angleterre et interrompre les épreuves de patinage artistique pour dames.

Toutefois, deux matches importants ont été disputés le matin. L'Italie, on pouvait s'y attendre, a perdu par vingt buts d'écart contre le Canada.

La rencontre Etats-Unis-Suède fut plus équilibrée, mais les Américains de l'A.H.A. purent s'assurer la victoire grâce à l'effort qu'ils ont fourni pendant les deux premiers tiers-temps.

~~~

En patinage de vitesse se disputait la course des dix mille mètres. Ces épreuves exigent une grande adresse et sont toujours l'apanage des Nordiques. En effet, nous trouvons deux Suédois, deux Finlandais et un Norvégien dans les sept premières places. Il faut mentionner le beau résultat du Hollandais Dœckmann, en grand progrès cette année. Les coureurs suisses n'obtiennent que des places très modestes. Le patinage de vitesse est peu développé chez nous. Peut-être les magnifiques exhibitions auxquelles nous assistons ces jours favoriseront-elles une plus grande pratique de ce sport. Les épreuves de patinage artistique, figures imposées, ont permis à la gracieuse Canadienne Barbara Ann Scott de donner une nouvelle preuve de son talent. Elle est suivie au classement par l'Autrichienne Eva Pawlik.

~~~

Passons au pentathlon d'hiver. Les épreuves d'escrime nous apportent une excellente nouvelle: deux Suisses, le plt Somazzi et le lt Rumpf se trouvent ex-aequo à la première place et au quatrième rang nous trouvons encore un Suisse. Cette nette supériorité est une véritable surprise.

~~~

Le grand événement de la journée a été la course d'estafettes à ski quatre fois 10 km. Chaque équipe était composée de quatre hommes. Les Américains, qui avaient nourri de grands espoirs pour cette compétition, durent se retirer au dernier moment en raison de l'indisposition d'un de leurs coureurs. On s'aperçut bien vite que la victoire était à la merci d'une des trois nations nordiques. Grâce à une performance absolument extraordinaire du coureur Lundstroem qui arriva neuf minutes avant le second coureur, la Norvège put enlever l'épreuve. Excellente tenue de l'équipe suisse formée de Zurbriggen, Stump, Schild et Muller qui se classent cinquième derrière l'Autriche. Une plainte a été déposée contre l'équipe autrichienne. Celle-ci n'aurait, paraît-il, pas effectué normalement le passage d'un poste de relais.

R. Ad.

(Lire la suite en 5me page)

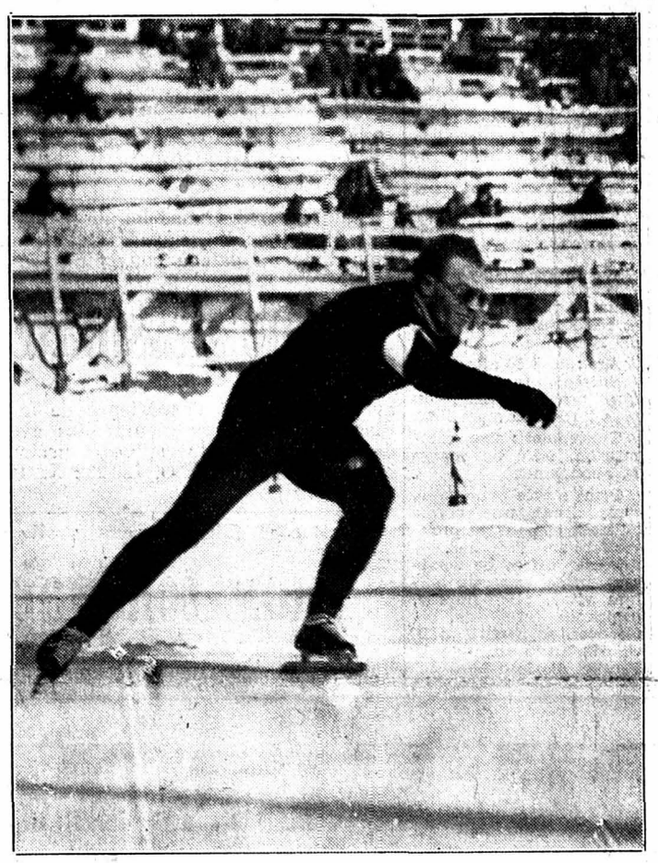

Voici le vainqueur de la course des 1500 mètres, Sverre Farstad, de Norvège, qui a établi en 2' 17" 6 un nouveau record olympique.

Le ministre français des finances brave l'impopularité

Le retrait des billets de 5000 francs provoque un mécontentement général

Les petits épargnants se préoccupent surtout de la date de remboursement de leurs dépôts

PARIS, 3. — *Du correspondant de l'Agence télégraphique suisse :*

M. Abelin, dans une allocution radiodiffusée, a recommandé aux épongés des billets de 5000 la bonne humeur. C'était évidemment une recommandation nécessaire, car le mécontentement est général. La pluie et le vent ont encore ajouté l'inconfort aux longues stations devant les banques, les bureaux de poste, les perceptions. Dire que le nom de M. Mayer a été béni durant les journées de lundi et de mardi par les déposants ne serait pas conforme à la vérité.

Les soucis des petits épargnants

Mais ce qui préoccupe plus particulièrement les petits porteurs — car ils sont infiniment plus nombreux que ne le supposaient les spécialistes du ministère des finances — c'est la date de remboursement de leurs dépôts. Or, sur ce point, le gouvernement n'a pas encore pris position. Tout ce que l'on peut déduire des prémisses du problème, tel que l'a énoncé M. René Mayer, c'est que ce remboursement sera à retardement. En effet, il ne servirait à rien de retirer de la circulation les grosses coupures pour les remplacer sans délai par leur équivalent.

On laisse entendre que les petits porteurs (50,000 au maximum) pourraient toucher au début de la semaine prochaine 10,000. Les porteurs moyens (de 50,000 à 300,000) obtiendraient un acompte important d'ici un mois. Quant aux gros porteurs, ils devraient à partir de 400,000, justifier de leurs avoirs, après quoi ils seraient remboursés par chèque postal et par fractions.

Pour dépister la fraude

Le gouvernement espère que ce moyen, non seulement arrêtera la montée des prix, mais encore ramènera le franc sur le marché libre à la hauteur du cours officiel et par la même occasion dépistera un certain nombre de fraudeurs fiscaux. De son côté, la presse, à une exception près, est unanime à critiquer une mesure qui a soulevé dans le pays entier une vive émotion, provoqué une gêne certaine dans les affaires et ravivé le mécontentement.

M. René Mayer a bravé l'impopularité et imposé son expérience à la majorité gouvernementale. Il lui reste maintenant à la poursuivre jusqu'à sa complète réussite.

Où l'on reparle de M. Paul Reynaud

En aura-t-il le temps, car la troisième force sur laquelle il s'appuie n'est pas encore un amalgame bien solide ? Déjà, l'on parle dans les couloirs du Palais-Bourbon d'un ministère où M. Paul Reynaud détiendrait le portefeuille des finances. C'est un bruit tenace. Depuis longtemps la gauche elle-même regarde du côté de l'ancien président du conseil en qui elle voit le restaurateur des finances publiques.

Il n'est pas impossible que ces prochains jours, l'Assemblée nationale ait à s'occuper des répercussions des mesures monétaires et fiscales récemment votées et que le parti radical, auquel pourtant appartient M. René Mayer, éprouvât quelques difficultés à continuer à collaborer à un gouvernement dont les projets vont à l'encontre de sa doctrine politique.

(Lire la suite en dernières dépêches.)

Quand la terre tremble !...

L'autre jour, un mouvement sismique — et non point simiesque, ainsi que me le disait gravement, à cette occasion, un brave homme jugeant sans doute trop peu savant le terme de tremblement de terre — a secoué Santiago du Chili où la panique a régné, disaient les dépêches. Il a donc dû s'agir d'un *terremoto* et non point d'une simple *temblor*. Dans les pays occupant la côte occidentale du continent sud-américain, théâtre de séismes malheureusement trop fréquents — on se rappelle que Lima, en novembre 1946, subit de fortes secousses qui causèrent des dégâts considérables. On a coutume, en effet, de distinguer les *terremotos*, les tremblements de terre proprement dits, et les *temblores*, secousses légères et pour ainsi dire quotidiennes dans toute la région s'étendant de la Colombie au Chili méridional, région où s'aligne une imposante file de volcans, d'aucuns éteints — plus ou moins ! — d'autres en activité. Chaque jour, en effet, la terre tremble sur quelque point du littoral, long de 8000 kilomètres environ — distance de Genève à Calcutta, à vol d'oiseau — s'allongeant de l'isthme de Panama au détroit de Magellan. Dans certaines contrées ces mouvements souterrains sont précédés ou suivis de grondements tout à fait *sui generis*, parfois comparés aux roulements du tonnerre lointain, comme ce fut le cas, paraît-il, dans la capitale chilienne, l'autre jour.

J'ai perçu de ces rumeurs souterraines alors que je me trouvais dans les parages de Concepcion et j'avoue m'être senti fort mal à l'aise, saisi d'une crainte vague et indéfinissable. A noter que les cinq ou six chiens de la *Chacra*, de la ferme où je séjournais, semblaient être fort désagréablement impressionnés, eux aussi. La queue entre les jambes, ils couraient çà et là, poussant des hurlements plaintifs et lugubres. On sait d'ailleurs que ces quadrupèdes, de même que d'autres, passent à tort ou à raison pour « pressentir » les mouvements sismiques.

Un peu anxieux, j'interrogeai mon hôte, un Scandinave né dans le pays qu'il n'avait jamais quitté. Il apparaissait préoccupé, lui aussi. « On ne sait jamais ! » se borna-t-il à me déclarer. « Il y a bien, je sais, des gens pour prétendre qu'on s'habitue aux tremblements de terre (sic). Je les tiens pour des bluffeurs, poursuivit-il. En ce qui me concerne, bien que j'habite ce pays depuis mon plus jeune âge et que j'aie vu des douzaines de *temblores*, j'éprouve toujours quelque anxiété lorsque je perçois ce tonnerre souterrain qui n'est pourtant point rare et pas nécessairement suivi de secousses. Mais, répéta-t-il, on ne sait jamais ! »

Le jour où je me trouvais dans la *Chacra* de M. W., ces grondements intermittents et sinistres durèrent toute la matinée. Mais l'on ne sentit aucune secousse. Par contre, quelques jours plus tard, alors que je me trouvais à Santiago, la capitale fut modérément, mais désagréablement secouée par une *temblor* qui me réveilla. Durant quelques secondes, nous oscillâmes horizontalement. Fort heureusement, le mouvement vertical ne vint point s'ajouter à l'autre et j'en fus quitte pour l'émotion... comme cela avait été le cas à Mexico-City, quelques années auparavant, alors que chaises et table dansaient la sarabande dans la chambre de mon hôtel, où l'ascenseur, faussé, refusait son service. Mais revenons en Amérique du sud.

René GOUZY.

(Lire la suite en 4me page)

Vue partielle de Santiago prise du funiculaire montant au Cerro San Cristobal

SANS IMPORTANCE

Septante-sept fois sept fois

Vous avez déjà remarqué — dans votre famille ou dans le cercle de vos amis et connaissances — combien vos propos et gestes étaient souvent faussement interprétés. Une visite, un cadeau, un compliment que vous avez faits dans la meilleure intention ont été aussitôt pris pour du calcul ou de l'ironie.

Ces expériences désastreuses vous ont enseigné discrétion et prudence. Au lieu de témoigner immédiatement votre joie et votre enthousiasme, votre déplaisir et votre colère, vous retournez maintenant septante-sept fois sept fois votre langue dans votre bouche avant de prononcer une parole anodine sur un ton neutre. Vous évitez ainsi les ennuis, les querelles, voire les brouilles toujours désagréables. Ou alors, vous expliquez longuement votre intention pour qu'on n'aille au moins pas croire que vous faites de l'esprit.

Dans le journalisme, c'est plus difficile, car on s'adresse à des lecteurs inconnus. Pour peu que vous ne vous soyez pas expliquée assez clairement, c'est la catastrophe. Dans mon simple cas, c'est fou ce que certains lecteurs ont voulu me faire dire, que je n'ai jamais pensé dire.

Tenez, j'ai écrit il y a quelque temps un article sur les domestiques, dans lequel j'exprimais le désir de voir celles-ci mieux traitées qu'elles ne le sont encore quelquefois chez nous. On m'a dit : Quel vilain esprit revendicateur ! Votre article sent tellement la gauche... »

Dans un autre article, j'ai décrit une personnalité neuchâteloise, un « gentilhomme » dont la demeure, le tour d'esprit et l'originalité m'avaient frappée. M. Charly Guyot s'est empressé de me qualifier, dans l'hebdomadaire «Servir», d'antidémocrate, de louangeuse d'un passé mort et de nécrophore parce que je citais une phrase du dit gentilhomme qui n'apprécie pas particulièrement la démocratie. Or, primo, la démocratie se vante d'avoir le monopole de la liberté de pensée. Et secondo, rien ne prouve à M. Guyot que je partage cette opinion. L'article en question était uniquement descriptif. Les gens simples l'ont bien compris. Pourquoi vouloir toujours et à tout prix déceler dans toute prose imprimée de noires intentions politiques ?

Dieu sait que je ne suis ni revendicatrice de gauche ni réactionnaire antidémocrate ! C'est me prêter trop d'habileté que de voir dans certains de mes articles une propagande progauche ou pro-droite.

La vérité est que je ne crois ni à l'une ni à l'autre de ces étiquettes. Ignorance, bêtise, peut-être toutes les deux...

MARINETTE.
~~~

IMMEUBLES

Maison familiale

de cinq ou six chambres est demandée à acheter sur territoire de la ville (de préférence pas très éloignée de la gare). Le cas échéant, l'acheteur mettrait à la disposition du vendeur son logement de quatre chambres avec jardin.

Adresser offres écrites à ETUDE DUBOIS, notariat et gérances, 2, rue Saint-Honoré, NEUCHATEL.

On demande à louer ou à acheter

chalet ou petite maison

en montagne ou au bord du lac. Faire offres détaillées sous chiffres P. 1521 N. à Publicitas, Neuchâtel.

IMMEUBLE

Je cherche à acheter à Neuchâtel, un immeuble, même ancien, à rénover. — Faire offres écrites sous chiffres X. Z. 650 au bureau de la Feuille d'avis.

Terrain à bâtir

à vendre, 400 à 600 m², quartier Vauseyon. Adresser offres écrites à M. R. 661 au bureau de la Feuille d'avis.

A LOUER

On échangerait

à Neuchâtel, un appartement de trois pièces contre un de trois ou quatre pièces, à Neuchâtel. — Demander l'adresse du No 656 au bureau de la Feuille d'avis.

ÉCHANGE

Appartement trois pièces est offert à Neuchâtel. On demande appartement de quatre pièces ou petite maison avec jardin, région de Saint-Aubin à Cressier. Adresser offres écrites à S. R. 663 au bureau de la Feuille d'avis.

Belles grandes caves

A louer, dans localité de la Béroche, deux belles grandes caves voûtées. Intéressant pour encavages et dépôts de vins, légumes, fruits, etc. Adresser offres écrites à B. C. 564 au bureau de la Feuille d'avis.

ENCHÈRES

Enchères publiques de mobilier

agencement de magasin, mercerie et bonneterie, AUX VERRIÈRES

Le jeudi 5 février 1948, dès 13 h. 30, le citoyen Louis Rosselet, négociant, aux Verrières, vendra par voie d'enchères publiques, à son domicile (Grand-Bourgeau 86) les objets suivants :

un rayon de magasin, cinq étages 490 × 72 × 190 ; une banque de magasin, seize tiroirs, diverses grandeurs 255 × 75 × 81 ; une banque de magasin, neuf doubles tiroirs 110 × 62 × 80 ; une caisse « Tucker » à glissoir ; un lot de mercerie ; un lot de bonneterie.

Une table de cuisine (pliante) ; une caisse à bois ; cinq chaises ; une table à jeu (pliante) ; une sellette ; une grande armoire en bois dur ; une table à ouvrage en bois dur ; deux tableaux ; une glace ; un régulateur ; outils de jardins, et d'autres articles de ménage dont le détail est supprimé.

Vente au comptant.

Greffe du Tribunal du Val-de-Travers.

VENTE DE BOIS

Samedi 7 février 1948, à 14 h. 30, au village de Delley (Broye), au lieu dit « Les Champs Dines », mise publique de bois de feu.

50 lots de branches et rondins de chêne et noyer, ainsi que quelques lots de frêne, hêtre et acacia. Condition de mise habituelle.

Le bois de service, soit 35 m³ de chêne et noyer (32 lots), est mis en soumission jusqu'au 13 février.

Faire offres à M. de Castella, Wallenried (Fribourg).

CHAMBRES

Chambre à deux lits à louer. S'adresser à Maurice Sandoz, Hauterive.

CHAMBRE A LOUER

bien chauffée, jouissance de la salle de bain. — Demander l'adresse du No 659 au bureau de la Feuille d'avis.

Chambre à louer, non meublée, chauffée. Moulins 43, 1er.

Jolie chambre

bien meublée et bien chauffée, près de la gare.

Demander l'adresse sous **No 1574, à Publicitas, Neuchâtel.**

A louer
PETITE CHAMBRE
S'adresser Gibraltar 2.

PENSIONS

Plusieurs CHAMBRES avec pension. Demander l'adresse du No 662 au bureau de la Feuille d'avis.

Pension - famille prendrait encore quelques

pensionnaires

Pension également le dimanche. — S'adresser Moulins 45, 2me étage.

Quelle gentille famille voudrait accueillir un

GARÇON

italien de 7 ans ? On payerait petite pension. Si possible à Neuchâtel ou environs. — Adresser offres écrites à A. P. 664 au bureau de la Feuille d'avis.

Pension Beaulieu
Brot-Dessous

Mme Morel, infirmière-psychiatre, reçoit à prix modérés des vieillards, des nerveux, des déficients tranquilles. Prospectus à disposition. Tél. 9 41 01.

OFFRES D'EMPLOIS

On cherche pour le 15 mars

bonne à tout faire

sachant cuisiner. Faire offres à la boulangerie Bachelin, Auvernier, Téléphone 6 21 09.

Grande maison de vins et spiritueux de la Suisse romande cherche un

fort voyageur

pour la visite des hôtels et restaurants du canton de Neuchâtel.

Age : 40 à 50 ans.

Entrée en fonction : dès que possible, mais au plus tard le 15 mars 1948.

Traitement : fixe, commission, frais de voyage et abonnement.

Place stable pour voyageur ayant une bonne clientèle et pouvant prouver chiffre d'affaires. — Adresser offres de services écrites, avec curriculum vitae, photographie, copies de certificats, références, sous chiffres P. C. 653 au bureau de la Feuille d'avis.

Etude de notaires de la ville cherche

COMPTABLE

expérimenté. Place stable. Adresser offres écrites à P. S. 658 au bureau de la Feuille d'avis.

Etablissement industriel de petit appareillage électrique à Genève cherche pour entrée immédiate ou date à convenir

jeune dessinateur

ayant si possible l'expérience de la branche. Place stable. Offres manuscrites avec copies de certificats, photographie et prétentions de salaire sous chiffres Q. 120,232 X., Publicitas, Genève.

Bureau fiduciaire engagerait un

jeune comptable

Faire offres à case postale 3339, Neuchâtel 1.

Toutes personnes seules

de condition de fortune moyenne, possédant mobilier ou non, à la recherche d'un

home confortable

(Vignoble neuchâtelois)

moderne, avec bonne pension et soins assurés, désirant finir paisiblement et sans soucis leur existence, peuvent écrire en toute confiance sous chiffres B. A. 568 au bureau de la Feuille d'avis.

DEM. A LOUER

On cherche à louer ou à acheter à Neuchâtel

chantier, hangar ou entrepôt

pour gros métier. — Faire offres écrites sous chiffres B. Z. 651 au bureau de la Feuille d'avis.

PRESSANT

Fonctionnaire de l'administration cherche appartement de trois ou quatre pièces, confort, entrée immédiate ou pour date à convenir. — Adresser offres écrites à P. A. 660 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande une

chambre

à un ou deux lits pour jeunes ouvriers italiens. Tél. 7 53 83.

Mécanicien-auto qualifié

trouverait place stable et bien rétribuée au GARAGE HIRONDELLE, à Neuchâtel.

On cherche

sténo-dactylo

une à deux heures l'après-midi ou le soir, deux ou trois fois par semaine. — Case 51, Neuchâtel.

RADIO LAUSANNE cherche un nouveau speaker

Les candidats sont priés de s'inscrire dès maintenant au Studio de Lausanne, « Concours de speakers » en joignant à leur demande un curriculum vitae détaillé et un horaire de leur temps de liberté. Cette annonce ne concerne que les candidats qui ont vingt ans révolus et ont fait des études secondaires ou universitaires.

Dernier délai d'inscription : SAMEDI 7 FÉVRIER 1948.

Je cherche pour entrée immédiate ou date à convenir un

MÉCANICIEN

sur automobiles, capable et consciencieux, et un

MÉCANICIEN

sur vélos, pouvant travailler seul.

Adresser offres à GARAGE E. FREIBURGHAUS, Corcelles, tél. 6 11 82

Banque de la place engagerait pour le printemps un jeune

employé de banque

connaissant bien les affaires de titres et de bourse. — Adresser offres écrites avec références sous chiffres A.R. 614 au bureau de la Feuille d'avis

Dans bonne famille de Zurich on cherche pour seconder l'employée de maison une

JEUNE FILLE

simple et en bonne santé. Possibilité de suivre un cours de langue. Salaire environ Fr. 50.— par mois.

Offres à Mme Schindler-Hochstrasser, Limmattalstrasse 25, Zurich-Höngg.

On cherche pour le printemps

JEUNE HOMME

désirant apprendre l'allemand, dans une exploitation agricole moyenne, nouvellement installée, pour n'aider qu'au travaux faciles. Chambre pour lui seul, blanchissage. Salaire et entrée à convenir. — S'adresser : famille Alfred Vogel-Lehmann, Gurbrü (ligne Berne - Neuchâtel).

On cherche

JEUNE FILLE

de confiance et propre, pour aider dans ménage avec enfants, et faire la cuisine à côté d'une volontaire. Bons soins et vie de famille assurés. Entrée à convenir. — Ecrire à Mme Pierre Bloch, Progrès 131, la Chaux-de-Fonds.

On cherche

jeune fille

pour aider au ménage. (Petite famille). Bonne occasion d'apprendre la langue allemande. Ecrire à Mme G. Schwarz, Gümligen près Berne.

On demande

domestique de campagne

Entrée immédiate ou à convenir. Gages selon entente. S'adresser : Abbaye de Bevaix.

On cherche pour tout de suite une bonne

sommelière

sachant les deux langues. Petite Brasserie, Neuchâtel.

MÉCANICIEN

sur automobiles

Grand garage cherche mécanicien qualifié pouvant fonctionner comme chef, si possible avec maîtrise fédérale. — Faire offres sous M. 52242 à Publicitas, Lausanne.

Grand garage

cherche « service-man » pour la vente de l'essence et petites réparations. — Faire offres sous L. 52241 à Publicitas, Lausanne.

PLACE INTÉRESSANTE

(Réception, renseignements, voyages, organisation)

est offerte, dans administration privée de Neuchâtel, à jeune homme ou jeune fille de 18 à 20 ans, ayant de l'initiative. Place d'avenir pour personne active. Débutant (e) serait mis (e) au courant. Entrée à convenir, mais au plus tard en avril 1948. Faire offres détaillées avec copies de certificats, références, photographie et prétentions à case postale 3678, Neuchâtel.

Fabrique de confection cherche

COUTURIÈRE

habile et qualifiée. — Adresser offres écrites à C. E. 666 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche

JEUNE FILLE

gentille et joyeuse pour prendre soin d'un ménage. Salaire Fr. 120.—. Famille E. Schneider-Rawyler, Brügg (Bienne).

Bonne

COUTURIÈRE

est demandée pour un ou deux jours par mois. — S'adresser à Mme Roger Huguenin, Sablons 55.

On cherche pour tout de suite ou date à convenir

bonne à tout faire

Bonne rétribution à personne capable. — Adresser offres écrites à P. V. 670 au bureau de la Feuille d'avis.

JEUNE HOMME

actif et de bonne présentation est demandé par garage de la ville, pour le service de la benzine. Demander l'adresse du No 620 au bureau de la Feuille d'avis.

REX

du 4-6 fév. Jeudi, matinée à 15 h. Samedi, 15 h. Dimanche, 14 h.30 17 h.

FOLACHE ! DÉSOPILANT ! TURBULENT ! SWING !

LAUREL ET HARDY ZAZOUS

met le feu aux poudres du fou rire par ses gags irrésistibles

Enfants admis

On cherche pour jeune homme de 18 ans, place dans laiterie ou fromagerie, ou en qualité de

commissionnaire

où il pourrait bien apprendre le français. Vie de famille et bonne nourriture exigées. — Adresser offres avec indication du salaire à Ernest Mori, Buttenrain, Kallnach (Berne).

On demande

JEUNE FILLE

pour s'occuper d'un ménage de deux personnes, bonne table, vie de famille. — Ecrire à Mme Jacot, Niederdorf (Bâle-Campagne).

On cherche un

JEUNE GARÇON

de 14 à 15 ans pouvant aider aux travaux dans petit train de campagne. Bonne occasion d'apprendre l'allemand. S'adresser à Ernest Schwab, Tschugg près Cerlier.

DEMANDES D'EMPLOIS

Electricien-mécanicien

diplômé du Technicum neuchâtelois, 29 ans, actif et entreprenant, connaissant aussi la radio et ayant petite voiture,

CHERCHE

situation intéressante dans magasin ou atelier électricité-radio pour effectuer le service des clients, dépannage, installation, etc.

Faire offre à case postale 18192, la Chaux-de-Fonds 5.

Jeune Suissesse allemande avec diplôme de l'école de commerce, bonnes connaissances du français et de l'anglais, ainsi que de la sténographie française cherche place de

CORRESPONDANTE

pour se perfectionner dans la langue française. Entrée 1er mai 1948. Offres avec indication du salaire sous chiffres Fc 10188 Gr., à Publicitas, Granges.

DEMOISELLE

ayant l'habitude d'un ménage soigné et sachant cuisiner cherche place dans petit ménage ou chez monsieur seul. — Demander l'adresse du No 665 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune fille ayant passé une année en Suisse française cherche place dans

ÉPICERIE

pour aider au magasin ou dans ménage, pour s'occuper d'un ou de deux enfants, dans le canton de Neuchâtel, de préférence. Libre pour le 1er mai. — Adresser offres à Hedy Scheurer, boucherie Daenzer, les Hauts-Geneveys, tél. 7 11 35.

Jeune fille au courant de tous les travaux de

BUREAU

cherche place à Neuchâtel ou environs. — Adresser offres écrites à A. C. 667 au bureau de la Feuille d'avis.

EMPLOYÉE

cherche place bien rétribuée dans bureau de paies ou autres travaux de bureau. Connaissance de la sténo-dactylographie. Bons certificats. — Adresser offres écrites avec indications de salaire sous chiffres S. C. 668 au bureau de la Feuille d'avis.

Dame de 53 ans, cherche place

d'aide de cuisine

dans hôtel. — Adresser offres écrites à E. S. 669 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche place pour

COUPLE ITALIEN

dans une grande ferme. Le mari en qualité de manœuvre, la femme en qualité de ménagère. N'importe quel autre emploi accepté, pourvu qu'ils puissent travailler ensemble ou pas trop loin l'un de l'autre. Le mari a le permis de conduire pour autos et poids lourds. La préférence sera donnée à qui pourra les employer les deux.

Adresser offres et demandes de renseignements éventuelles à M. Constant Cuche, le Pâquier, tél. 7 14 83.

Jeune employé

au courant de tous les travaux de bureau, cherche place de correspondant français - allemand ou éventuellement d'aide-comptable, de préférence dans maison de métallurgie. Entrée : 1er mai.

Adresser offres écrites à M. C. 624 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune

employé de banque

Suisse allemand, ayant une année de pratique et ayant passé deux ans en Suisse romande, cherche emploi dans la branche. (Industrie pas exclue). Entrée 15 avril 1948. — Adresser offres à M. W. Zurflüh, c/o famille Meier-Boog, Oberburg près Berthoud.

Employé de bureau

cherche emploi, libre tout de suite. — Adresser offres écrites à E. P. 648 au bureau de la Feuille d'avis.

DEM. A ACHETER

POUSSETTE

Je cherche poussette moderne, en très bon état. Revendeur s'abstenir. — Faire offres à Mme Jeanne Rolle, Verger 2, Boudry.

Si vous désirez :

vendre ou acheter n'importe quoi : adressez-vous à Marcelle Remy, passage du Neubourg. Tél. 5 12 43.

Achats - Ventes Echanges

de tous meubles usagés S'adresser toujours aux

Occasions Meyer

Faubourg de l'hôpital 11 Neuchâtel

On cherche à acheter un

PIANO

brun de préférence. Prière d'indiquer la marque et le prix. Adresser offres écrites à P. B. 609 au bureau de la Feuille d'avis.

M. Guillod

achète tout et paie bien

RUE FLEURY 10

Tél. 5 43 90

Achat vieil or et argent

aux meilleurs prix du jour

H. Paillard

SEYON 12

On demande à acheter d'occasion les accessoires d'une

chambre de bain

en bon état. Faire offres écrites sous F. S. 654 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à reprendre un

ATELIER de MÉCANIQUE

Faire offres écrites détaillées sous chiffres O. V. 671 au bureau de la Feuille d'avis.

PERDUS - TROUVÉS

Perdu sur le parcours Colombier, place Purry, la gare un

COLLIER

double rang de perles blanches, dimanche 18 janvier. Avertir Mlle H. Brefort, rue Basse 7, Colombier.

Baux à loyer

au bureau de l'imprimerie

APPRENTISSAGES

Etude de la ville cherche

apprentie

ou jeune employée de bureau. Faire offres écrites sous S. C. 557 au bureau de la Feuille d'avis.

Atelier de bijouterie de la place cherche pour ce printemps

apprenti bijoutier - joaillier

Adresser offres écrites à L. B. 657 au bureau de la Feuille d'avis.

Maison de gros de la place cherche pour ce printemps

apprenti (e)

de commerce, intelligent et débrouillard, ayant suivi les classes secondaires. — Faire offres écrites à Radio Mediator S. A., Sablons 48.

AVIS DIVERS

Université de Neuchâtel

Mercredi 4 février, à 20 h. 15, à l'Aula

Troisième conférence universitaire

« Les chromosomes »

par M. Claude Favarger

professeur à la Faculté des Sciences

ENTRÉE LIBRE

REMERCIEMENTS

Madame Marguerite PORRET et les familles parentes et alliées, profondément touchées par les nombreux témoignages de sympathie reçus lors du décès de

Monsieur Alfred BROILLET

expriment leur sincère reconnaissance à toutes les personnes qui ont pris part à leur douloureuse épreuve.

Un merci spécial pour les nombreux envois de fleurs.

Neuchâtel, le 3 février 1948.

GRANDE VENTE DE BLANC

autorisée par le département de police

NOS PRIX

Linge éponge pur coton

fond blanc, ourlé, 50 × 100 cm.	2.75
bord jacquard couleur, 50 × 90 cm.	3.25
rayé couleur, frangé, 50 × 100 cm.	3.50
bord jacquard couleur, 50 × 100 cm.	3.90
tout jacquard, fond couleur, 48×100 cm.	4.50

Drap de bain éponge

100 × 100 cm.	130 × 160 cm.
9.75	17.50

Lavettes pur coton, belle qualité -.75 -.85 **-.95**

NOS PRIX

Linge de cuisine mi-fil écru à carreaux, 44 × 80 cm.	1.95
Linge de cuisine mi-fil très belle qualité, 50 × 90 cm.	2.95
Linge de cuisine, très beau mi-fil qualité supérieure, 50 × 100 cm.	3.25
Essuie-mains, mi-fil bonne qualité, 47 × 88 cm.	2.45
Essuie-mains, mi-fil qualité supérieure, 49 × 88 cm.	2.95

NOS PRIX

Couverture pure laine unie, très bonne qualité, bordure jacquard, 170 × 220 cm.	49.-
unie rose, bordure jacquard, très belle qualité, 150 × 210 cm.	59.-
tout jacquard, superbe qualité, grandeur 170 × 220 cm.	68.-
Drap de lit en beau croisé molletonné, 170 × 240 cm., seulement	16.50

Grands Magasins

AU SANS RIVAL

Maison d'ancienne renommée

NEUCHÂTEL

A vendre ou à échanger contre cabriolet deux à trois places, superbe conduite intérieure anglaise,

Sunbeam 1947
(SEPTEMBRE)

7 CV, quatre portes, intérieur en cuir, comme neuve, ayant roulé 9000 km. Offres sous chiffres P 1576 N à Publicitas, Neuchâtel.

A vendre une voiture

« STANDARD »

modèle 1947, 9 CV, voiture grise avec intérieur cuir bleu, chauffage, glace antibuée, phares brouillard, radio. Voiture ayant peu roulé. Prix intéressant. Adresser offres écrites à V. A. 626 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre

« Peugeot 202 »

modèle 1940, quatre portes, parfait état de marche, peinture d'origine, trois pneus 90 %, ayant roulé 30,000 km. Demander l'adresse du No 634 au bureau de la Feuille d'avis.

POUR DAMES

Souliers décolletés noirs	19.80
Souliers décolletés bruns	19.80
Souliers décolletés en daim	19.80
Richelieu	19.80
Richelieu	24.80
Richelieu, semelles de crêpe	24.80
Cafignons montants	9.80
Pantoufles	2.80 et 5.90
Bottes en caoutchouc	9.80
Souliers de soirée, 35-36, 2 paires pour	3.—

POUR MESSIEURS

Richelieu noir ou brun	24.80
Richelieu noir ou brun	29.80
Richelieu noir ou brun	34.80
Cafignons montants	12.80
Pantoufles	8.90
Souliers de hockey avec patins Nos 36-40	35.80
Souliers pour patins 27 au 34	12.80
Bottes en caoutchouc 22-26	4.90
Bottes en caoutchouc 27-34	7.80

KURTH NEUCHATEL

Haches et serpes italiennes
véritables B. R.
Tourne-billons Cherpis
Outillage garanti

Beck & Cie
Peseux
Tél. 6 12 43
Envois au dehors

Pousse-pousse

à vendre, bleu marine. Balance 4, 3me, à droite.

PHARMACIE F. TRIPET NEUCHATEL

VIN DU Dr LAURENT

tonique
et reconstituant
Prix du flacon :
Fr. 4.50
PHARMACIE
F. Tripet
Seyon 4, NEUCHATEL
Tél. 5 45 44

La Moelle de Russie est plus qu'une graisse pour chaussures, c'est un produit qui pénètre naturellement dans le cuir et le nourrit.

Moelle de Russie
nourriture du cuir.

La Moelle de Russie assure la souplesse et l'imperméabilité des chaussures de sport et de fatigue.

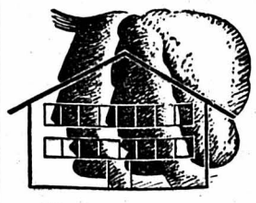

La jeunesse, c'est l'avenir du pays !
Pensez dès maintenant au
DON NEUCHATELOIS
en faveur de la MAISON DES JEUNES
Faites un geste pour
l'œuvre sociale du Centenaire
Collecte dans tout le canton par les enfants des écoles
du 22 février au 10 mars
Compte de chèques IV 115

Raviolis Roco — aux œufs
en fine pâte — farcie de viande gourmandise — comparable aux meilleurs raviolis — italiens
la boîte 1/2 1/1
à Fr. 1.45 2.50
125 gr. de farine — pour 1 boîte 1/1
Zimmermann S.A.

CHAUDIÈRE A VAPEUR
Durax, 100 litres, pour cuire aux porcs, disponible tout de suite, au magasin Beck et Cie, à Peseux. Tél. 6 12 43.

UNE BALANCE
à poids, force 10 kg., usagée, à vendre pour 15 fr., chez Beck et Cie, à Peseux.

LAMPES D'ÉCLAIRAGE « PRIMUS »
à gaz de pétrole, très recommandées pour chalets et en cas de panne de courant. A voir au magasin Beck et Cie, à Peseux. Tél. 6 12 43.

Peaux de chats
contre
les rhumatismes
Jacques Jutzeler S.A.
CUIRS ET PEAUX
HOPITAL 3
Neuchâtel

Faites comme
TOUT LE MONDE
allez chez
LOUP
Aux occasions

A vendre d'occasion une
table de chambre
avec tiroir et
deux plafonniers
S'adresser : Sablons 3, 1er, à droite.

A vendre une
chambre à manger
un CANAPÉ et un LAMPADAIRE à bas prix. — S'adresser, le soir, depuis 18 heures, E. Kummer, Cité Suchard 1, Serrières.

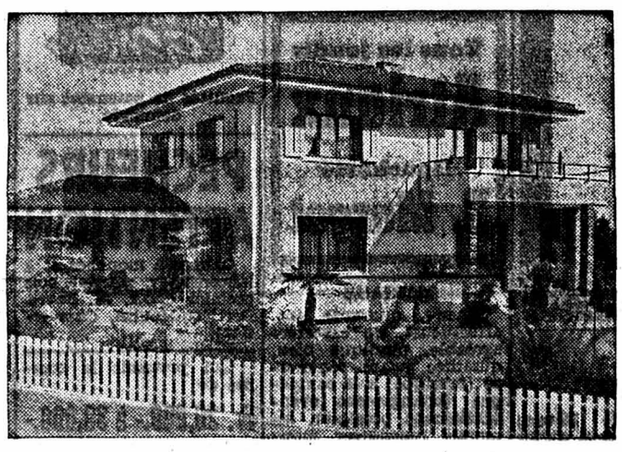

LES VILLAS „NOVELTY" WINCKLER

sont réputées dans toute la Suisse. Très bonne isolation

Si vous désirez bâtir une maison de construction soignée dans ses moindres détails, demandez-nous de visiter une villa Novelty édifiée dans la région que vous habitez ou de vous envoyer un de nos architectes, qui vous fera une première visite sans frais et sans engagement pour vous.

Afin que nous puissions vous documenter avec précision, exposez-nous brièvement vos désirs : Nombre de pièces ? Avez-vous un terrain ? A quelle date désirez-vous disposer de la maison ? etc.

Winckler s'occupe de tout — contrôle tout. Les travaux qui ne sont pas de sa spécialité sont adjugés à des maîtres d'état de votre région. Même prix dans toute la Suisse.

WINCKLER - FRIBOURG

LE SPÉCIALISTE DE LA MAISON FAMILIALE

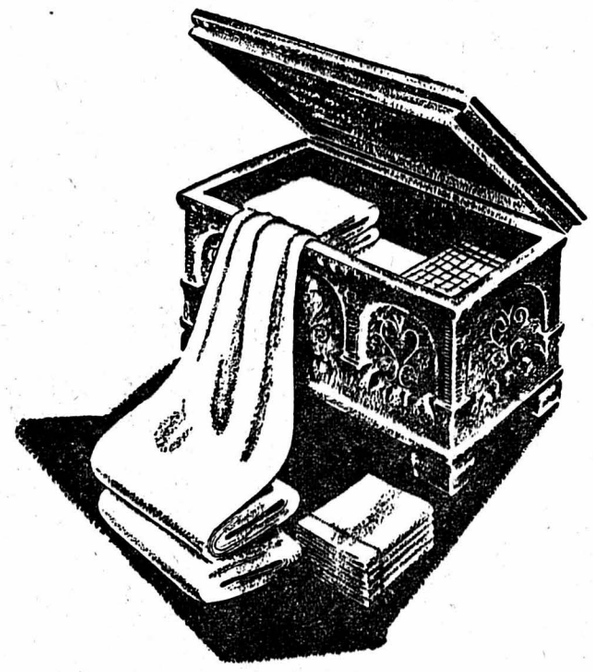

BLANC

nous offrons un choix formidable en

LINGES DE TOILETTE
PUR COTON

UN APERÇU DE NOTRE CHOIX :

LINGE NID D'ABEILLE
pur coton, blanchi, dimensions 43 × 88 cm., la pièce 1.35

LINGE NID D'ABEILLE
pur coton, fond blanc avec bords couleur, garni franges, dimensions 44 × 90 cm. 1.75

LINGE ÉPONGE
pur coton, fond blanc, bordure rayée, dimensions 40 × 80 cm. 1.95

LINGE ÉPONGE
pur coton, entièrement blanc, dimensions 48 × 100 cm. 2.95
Dito, bords jacquards couleur, garni franges, dimensions 50 × 90 cm. . . . 2.95

LINGE ÉPONGE
pur coton, fond blanc, bordure jacquard couleur, dimensions 48×90 cm. 3.45

LINGE ÉPONGE
pur coton, fond blanc, bordure couleur, dimensions 55 × 110 cm. 3.95
Dito, entièrement couleur, dimensions 48 × 100 cm. 3.95

La Nouveauté S.A.
AU LOUVRE
NEUCHATEL

FEUILLETON
de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

Le passage disputé

ROMAN
par 39
Lloyd C. Douglas
traduit de l'anglais par Claude Moleyne

— Vous croyez à cette histoire ? demanda Jack.

— Dans ses lignes essentielles, oui. J'ai l'impression qu'elle a été ornée de légendes bien intentionnées, il est vrai, mais inutiles.

— Vous parlez des miracles ?

Ils roulaient maintenant en pleine campagne. Cunningham permit à la vieille « Sedan » de ralentir son allure. Il ne répondit pas immédiatement. Jack attendit.

— Si vous voulez, nous ne parlerons pas de ces miracles maintenant, dit Cunningham préoccupé. Parlons des nôtres. Les vôtres et les miens. Si Jim Gibson était votre cas, vous diriez lundi matin à la garde, en accord avec votre théorie professionnelle : « Gibson pourra partir cet après-midi. Sa jambe est guérie. » On aiderait Gibson à enfiler son pantalon, et l'on appellerait un taxi. — La « Sedan » ralentit au point de s'arrêter presque. Cunningham mit la main sur le genou de Jack et le regarda droit dans les yeux. — Mais quand je congédierai Gibson, lundi, je lui dirai : « Lève-toi... et marche ! » Et Gibson saura que j'attends de lui quelque chose de plus que de la simple « locomotion ».

IX

Cette soirée pluvieuse semblait spécialement faite pour raconter des histoires, et Cunningham en connaissait une intéressante. C'était le récit le plus extraordinaire et le plus captivant que Jack Beaven eût entendu ; inquiétant aussi, car plus la narration avançait, plus la Chine — et Lan Ying semblaient plus lointaines.

Ils offraient un spectacle comique, ces fameux docteurs en vacances, étendus devant le feu pétillant, dans leurs costumes de bain et leurs couvertures. Toutes les chaises de la petite cabane étaient grotesquement drapées avec des vêtements trempés et fumant de buée. Il pleuvait à torrents et l'air, qui avait été abominablement chaud toute la journée, se rafraîchissait considérablement.

A partir de trois heures, le ciel s'était assombri, des éclairs fulguraient à travers les plis du rideau pourpre et bleu; le spectacle avait été grandiose. Jack tirait de toutes ses forces sur les avirons et ils atteignirent, éreintés mais pleins d'entrain, le rivage. Cunningham s'était révélé le plus agréable des compagnons. Tout l'après-midi, cela n'avait été que plaisantes reparties qui rebondissaient en drôleries plus comiques encore ; Beaven, si sérieux d'habitude, se découvrait un penchant à la blague et en était ravi. Emportant leurs poissons, du menu fretin et un beau brochet, ils étaient montés, non sans peine, vers la cahute, l'eau dégoulinant de leurs vêtements et faisant trace derrière eux.

C'est alors que le Dr Cunningham avait donné un échantillon de son art culinaire en apprêtant un formidable plat de poissons bouillis qui fut dévoré avec une rapidité prodigieuse.

Après leur plantureux festin, les deux compagnons repus mirent du bois sur le feu, allumèrent leurs pipes et décrétèrent que le monde pouvait être considéré avec bienveillance. Il avait ses imperfections, il est vrai ; mais en tant que monde, celui-ci pouvait être classé dans les meilleurs.

— Vous devez le savoir, dit Jack paresseusement. Vous avez probablement voyagé davantage que moi.

— Non (Cunningham fut subitement sérieux), et c'est mon grand regret. Toute ma vie j'ai dû soigner ma nostalgie des pays lointains. Et je ne suis jamais allé nulle part.

Jack convint que lui aussi aurait aimé élargir son horizon, mais le sort ne l'avait pas voulu.

— Il est difficile pour nous de nous absenter, concéda Cunningham. Mais je suis convaincu que celui qui tourne dans le même cercle restreint a manqué le meilleur de sa vie. — Il se tut un bon moment. — Ce que je désire le plus, Beaven — Cunningham baissa la voix — ce que j'espère faire un jour, est de voir la Chine.

— Pourquoi la Chine ?

Jack changea de position et devint attentif.

— Je ne parle pas de la Chine des touristes, continua Cunningham en ignorant la question. Non ! non ! J'aimerais voir un intérieur chinois dans l'intimité. Je voudrais y séjourner quelque temps et apprendre à le connaître.

— C'est plutôt difficile, railla Jack. Mais qui vous a mis cette idée dans la tête ?

Il essaya de prendre un air désinvolte.

Cunningham se leva et attisa le feu, puis il retourna à sa place, étendit ses jambes et ralluma sa pipe.

— Beaven, que savez-vous de l'histoire d'Audrey Hilton ?

— Presque rien. Elle m'a dit qu'elle avait été élevée là-bas.

— Cela vous intéresse-t-il ?

— Mais certainement. Pourquoi pas ? Allez-y !

~~~

Cunningham s'étant mis à sa narration, passa les premières minutes à répéter le début de l'histoire que Jack connaissait déjà. Le riche et cultivé Sen Ling, humilié par les rebuffades essuyées aux Etats-Unis et rentrant dans son pays, trouvait, chez le commandant du bateau, le capitaine Hilton, une compréhension pleine de tact. Celui-ci l'avait traité avec respect et distinction.

La faveur que Hilton avait octroyée au Chinois fit une telle impression sur l'esprit du marchand que celui-ci ne manquait jamais d'aller sur le quai quand le bateau faisait escale à Hongkong. Le service du capitaine le retenait quelquefois trois ou quatre heures, mais, quand il descendait, l'homme l'attendait et insistait pour que Hilton lui fît l'honneur de venir dans sa maison. Pendant des mois, ces invitations furent refusées, probablement parce que le capitaine avait d'autres occupations et n'y tenait pas. Un jour il accepta. Sen Ling semblait blessé de ses refus et Hilton décida de lui faire ce plaisir. Ce qui est certain, c'est que le capitaine ne fit jamais un effort pour s'imposer à l'estime de Sen Ling.

— Peut-être était-ce pour cela que le Chinois tenait tant à lui ? suggéra Jack.

— Sûrement... Bref, après cela, Henry Hilton ne se fit plus jamais prier. Quand il arrivait, son hôte l'attendait toujours avec de luxueuses litières et des porteurs, et le bon Hilton était tout heureux de grimper dedans et de se laisser porter le long de la route sinueuse jusqu'à la belle maison de Sen Ling, à mi-hauteur de la colline qui domine la ville.

— Il sut sans doute s'adapter aux us et coutumes du foyer de Sen Ling, fit Jack, sinon il ne se serait pas senti à l'aise dans ce milieu.

Cunningham fit signe qu'il était d'accord.

— Ceci — et parce qu'Henry était depuis assez longtemps en affaires avec les Chinois — pour être au courant de leurs particularités. Sen Ling était très réservé. Hilton lui rendit visite pendant plus de trois ans avant de savoir, comme il l'apprit accidentellement, que le marchand était un très grand philanthrope. On disait, par exemple, qu'il était le plus généreux donateur de l'hôpital anglais et qu'il avait financé les études de plusieurs jeunes Chinois en Angleterre.

— Pourquoi en Angleterre ? Pourquoi si loin ?

— Je ne sais pas. Peut-être que les expériences malheureuses de Sen Ling aux Etats-Unis y sont pour quelque chose. En tout cas, Hilton découvrit que son ami chinois, malgré sa stricte adhésion aux coutumes de son propre pays, encourageait tout ce qui pouvait contribuer au bien-être de la Chine. Sa large générosité envers l'hôpital en est la preuve et, d'autre part, c'est un important facteur de ce récit.

Cunningham se servit dans le pot à tabac et le passa. Le feu baissait et Beaven le raviva. Ce premier chapitre était intéressant, mais il se réjouissait qu'on en vînt à Audrey.

(A suivre)
~~~

Un tout nouveau

Soutien-gorge

qui soutient et forme réellement CJ

★ Vous serez étonnée et enchantée des contours ravissants de votre gorge, aussitôt que vous aurez mis le soutien-gorge «Corrector»

Le soutien-gorge «Corrector» est l'invention géniale d'un spécialiste. (Brevet américain). Grâce à des coussinets spéciaux en mousse de caoutchouc, il donne à votre gorge une forme épanouie, ronde et ferme, tel qu'aucun autre soutien-gorge courant ne pourrait le faire.

Le «Corrector» ne contient ni fils de laiton, ni d'autres renforts durs au toucher. Il est léger et élégant. Son apparence ne le différencie absolumenten rien d'un joli soutien-gorge courant.

Même sous une robe de soir très décolletée, le soutien-gorge «Corrector» est invisible. Une fois mis, vous ne voudrez plus vous en passer Car il vous procure un confort surprenant et une ligne exquise.

Photo de Melle J. D. avec un soutien-gorge courant.

Photo de Melle J. D. avec un soutien-gorge «Corrector»

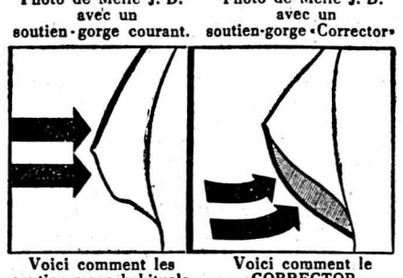

Voici comment les soutien-gorge habituels compriment la poitrine

Voici comment le «CORRECTOR» soutient et moule le buste

Ce soutien-gorge sensationnel qui tient ce qu'il promet et que vous devriez porter, en vente **25.-**

AUX Armourins NEUCHÂTEL

Samedi 7 février
dès 21 h.
A LA ROTONDE

GRAND BAL

DU CANTONAL F. C.

DEUX ORCHESTRES

RUDY BONZÒ
et LORIS GRILLI

ATTRACTIONS

Yelitza et Charles Jaquet
DU BAR TIP-TOP

Cotillons - Serpentins - Décoration

Prix d'entrée :
Messieurs, Fr. 4.40. Dames et membres, Fr. 3.—
Location chez Mme B. Fallet, Grand-Rue
TENUE FONCÉE RECOMMANDÉE

APOLLO

IMPORTANT Afin de répondre à de nombreuses demandes et de permettre aux enfants de le voir

• L'ENFER DE LA FORÊT VIERGE •
COMMENTÉ EN FRANÇAIS
sera projeté pour la dernière fois jeudi 5 février à 15 heures, à prix réduits
Billets à Fr. 1.—, 1.50 et 2.— Enfants, Fr. 1.—

AUJOURD'HUI à 15 h., matinée à tarifs réduits
Ce soir et demain soir à 20 h. 30 • 3 DERNIÈRES •

PARLÉ FRANÇAIS **• LE SIGNE DE ZORRO •**
Tyrone POWER et Linda DARNELL

A vendre une
POUSSETTE
«Wisa-Gloria», moderne et en bon état. — M. Eltschinger chez Mlle Dessoulavy, les Saars 23.

A vendre deux volumes datant de
1837
contenant 300 fleurs, peintes en Hollande. Demander l'adresse du No 652 au bureau de la Feuille d'avis.

Tous les jeudis
Atriaux
Boucherie
R. Margot

MARIAGE
Dame, quarante ans, affectueuse, de caractère agréable, physique bien, qualifiée, ayant commerce (fabrique) à la campagne (changement éventuellement possible), aimerait rencontrer monsieur sincère et aisé, capable de la seconder pour l'extension de son commerce très intéressant. — Prière d'adresser offres sérieuses avec photographie à M. P. 647 case postale 6677, Neuchâtel.

CEINTURES
enveloppantes, gaines, ventrières pour grossesses, descentes d'estomacs, contre obésité, etc. — BAS PRIX. Envois à choix. — Indiquer genre désiré. — R. MICHEL, spécialiste, Mercerie 3, LAUSANNE.

Demandez mon **DIVAN-LIT** avec coffre pour literie, barrières mobiles, avec tissu, seulement 308 fr., chez
Meubles G. Meyer NEUCHÂTEL
Facilités de paiement sur demande.

PECHEURS ATTENTION
Cannes à mouches et à lancer, 18 fr., souples, bois premier choix. M. Favre, Derrière-Moulin, Chez-le-Bart.

Qui prêterait la somme de
Fr. 20,000.- à 30,000.-
en prêt hypothécaire sur beau domaine de bon rapport. Bonne garantie. Intérêts et amortissements à discuter. Adresser offres écrites sous chiffres P. H. 649 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre faute d'emploi un
radiateur
électrique, un appareil de
télédiffusion
d'occasion. Bas prix. S'adresser à R. Berthoud, Ecluse 60, Neuchâtel.

BATEAU
A vendre un bon bateau avec motogodille 5 HP, et matériel de pêche. Faire offres à case postale 49679, à la Chaux-de-Fonds.

A vendre pour cause tout à fait imprévue
« Hillman 1947 »
à l'état de neuf, encore en rodage, garantie d'usine. S'adresser : garage du Seyon, Neuchâtel.

Baisse de prix — sur
Lait condensé Danois, Drapeau sucré
Fr. 1.30 la boîte de 395 gr.
Américain non sucré Golden State
à Fr. —.90 la boîte de 410 gr.
Zimmermann S.A.

A vendre deux
CHIENNES
Loulou de Poméranie blanches, de deux mois. Tél. 7 21 07.

Monsieur devant suivre un traitement de massage, désire connaître à Neuchâtel ou environs
INFIRMIÈRE
DEMOISELLE OU DAME
ayant quelques notions des massages, un ou deux après-midi par semaine. Honoraires selon entente. Offres détaillées à A. D. case postale 29639, Neuchâtel.

Des prix qui attirent
PATISSERIE DES CHAVANNES 16

A vendre une certaine quantité de
FUMIER
de vache. Ed. Hunziker, près de l'église, Anet.

En 5 minutes
Photos express
pour passeport, permis, abonnement
PHOTOS MESSERLI
Sablons 57
Téléphone 5 19 69

A VENDRE
pour cause de départ : une chambre à manger en noyer, deux lits, une commode, une table de nuit, six tables grandeurs différentes, chaises, tabourets, quatre fauteuils, un radio, un meuble secrétaire-bar, une cuisinière électrique avec ustensiles de cuisson, une marmite à vapeur 13 litres., articles de ménage (vaisselle, verres, tapis, ustensiles), une chaise d'enfant. S'adresser à M. Sutter, ruelle des Rochettes 9, Saint-Blaise.

A vendre d'occasion, mais à l'état de neuf,
chambre à coucher
avec lit de milieu (très large), genre ancien. Prix avantageux. — Demander l'adresse du No 632 au bureau de la Feuille d'avis.

L'anglais spontané

Vous parlerez anglais spontanément avec les acteurs de l'écran d'abord très lentement et ensuite de plus en plus rapidement

Les inscriptions pour le cours complet de 20 leçons à Fr. **45.**— ou Fr. **10.** —**les 4 leçons** seront prises à l'issue de la

1re LEÇON GRATUITE

Demain jeudi et après-demain vendredi à **17 h. 45**

au **STUDIO**

PALACE

Pour donner suite aux nombreuses demandes AUJOURD'HUI mercredi et jeudi à
à 15 h.
et 20 h. 30

LE ROI
de Flers et Caillavet

avec
RAIMU
GABY MORLAY
FRANCEN - DUVALLÈS
ANDRÉ LEFAUR - POPESCO

Une comédie éblouissante d'esprit, d'ironie, de fou rire

Mercredi et jeudi, matinées à prix réduits

A vendre
potager
électrique, «le Rêve», état de neuf, ainsi qu'un
sommier
sur pieds, deux places, crin animal. — S'adresser à Mme Curchod, boulangerie coopérative de Gorgier (Neuchâtel).

Cinéma Palace

MERCREDI 11 FÉVRIER, à 20 h. 30

CHARLES TRENET

Chansons et confidences
Anciens et récents succès
Au piano : **ALBERT LASRY**
Piano à queue PLEYEL de la Maison Au MÉNESTREL
Prix des places de Fr. 2.20 à 8.80
Location **« Au Ménestrel »**
Fœtisch Frères S. A. Tél. 5 14 29

THÉATRE

Dès ce soir à 20 h. 30

Un chef-d'œuvre russe

La réalisation monumentale d'EINSENSTEIN
LE FILM LE PLUS DISCUTÉ DU MONDE ENTIER

IVAN LE TERRIBLE

Voulez-vous savoir ce qu'étaient au XVIme siècle le sacre d'un tsar, la prise d'une ville tartare, l'amour, le meurtre et la trahison dans les murs du Kremlin ?

PARLÉ FRANÇAIS

Au programme :
Une marche du temps
NEW-YORK LA NUIT

JEUNES GENS EN DESSOUS DE 16 ANS PAS ADMIS

Tél. 5 21 62

Quand la terre tremble à Santiago-du-Chili

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Dans les régions à *temblores*, les habitations sont construites en conséquence. Légères, pour ainsi dire élastiques, elles suivent les balancements du sol. Il en est autrement dans les grandes villes où, fort souvent, les immeubles genre gratte-ciel sont « assurés contre les tremblements de terre » (!). Il n'en reste pas moins que, lors de violents *terremotos* auxquels rien ne résiste, les victimes sont nombreuses et les dégâts énormes. Ainsi, lors du tremblement de terre de 1906 — année durant laquelle se produisit également le formidable incendie de San-Francisco, provoqué par une secousse sismique — la plus grande partie de Valparaiso fut entièrement détruite : les secousses mirent à mal presque toutes les localités situées entre le trentième et le trente-huitième degré de latitude sud. Le choc, à cette occasion, fut formidable et l'on en parle encore aujourd'hui dans le grand port du Pacifique, reconstruit et embelli depuis lors. Il s'effectua de bas en haut, avec une violence inouïe et, durant trois semaines, les oscillations ne cessèrent pour ainsi dire point. On compta, par exemple, quatre-vingt-trois secousses entre le 16 et le 30 août. Pour donner une idée de la puissance de propulsion des ondes sismiques, il suffira de dire qu'un morceau de métal, pesant deux kilos et posé sur une table, alla s'incruster au plafond. Chose curieuse, la maison — sans étage — où se passa le fait fut parmi celles qui ne s'étaient point écroulées.

Le *terremoto* en question, demeuré tristement mémorable, avait été, lui aussi, précédé, accompagné et suivi de formidables grondements souterrains dont le tonnerre lointain était terrifiant, paraît-il, et ne contribua pas peu à augmenter la compréhensible panique. Par un hasard presque miraculeux, le séisme, cette fois-là, ne fut pas accompagné d'un raz de marée.

Il arrive fréquemment, en effet, que ces convulsions de la croûte terrestre s'accompagnent d'un phénomène naturel effrayant, le raz de marée, précisément, lequel vient compléter l'œuvre du tremblement de terre et noyer sous une vague immense, d'une force irrésistible, des centaines d'infortunés. Fort heureusement, Santiago, à l'intérieur des terres, n'a pas couru pareil risque. Il en est autrement des localités installées en bordure de l'océan, telles les jolies petites cités de Coquimbo et de la Serena — que je survolai en 1941 — plus ou moins rasées, en 1922, par une lame gigantesque.

Rappelons, pour terminer — nous parlerons peut-être une autre fois plus longuement des raz de marée si l'occasion, que nous ne souhaitons point, se présente — qu'à Lisbonne, lors du fameux tremblement de terre de 1755 où périt David de Pury, bienfaiteur de la ville de Neuchâtel, le flot dévastateur noya plus de cinquante mille habitants. René GOUZY.

Emissions radiophoniques

Mercredi

SOTTENS et télédiffusion : 7.10, le salut musical. 7.15, inform. 7.20, œuvres de Beethoven. 10.10, émission radioscolaire. 10.40, œuvres vocales. 11 h., travaillons en musique. 11.30, Genève vous parle. 12.15, orchestre C. Dumont. 12.29, l'heure. 12.30, le rail, la route, les ailes. 12.45, inform. 12.55, œuvres de Coates. 13.10, le médaillon de la semaine. 13.15, orchestres suisses de danse. 13.30, les Jeux olympiques d'hiver. 13.50, deux valses viennoises. 16.29, l'heure. 16.30, musique de chambre ancienne. 17.30, les cinq minutes de la solidarité. 17.35, un disque. 17.40, au rendez-vous des benjamins. 18.25, pour les jeunes. 18.45, reflets d'ici et d'ailleurs. 19 h., les Jeux olympiques d'hiver. 19.15, inform. 19.25, la situation internationale. 19.35, musique de tous les temps. 19.50, les problèmes de la science. 20 h., images musicales d'Europe. 22 h., les Jeux olympiques d'hiver. 22.15, inform. 22.20, le tournoi de hockey sur glace des Jeux olympiques.

BEROMUNSTER et télédiffusion : 11 h., émission matinale. 12.15, nouveaux disques. 12.29, l'heure. 12.30, inform. 12.40, les Jeux olympiques de Saint-Moritz. 13 h., concert populaire. 13.45, cor et orchestre. 14.05, musique légère. 16 h., lecture de fables. 16.29, l'heure. 16.30, musique de chambre. 17.30, pour les jeunes. 18 h., mélodies populaires. 18.45, les quinze minutes des bonnes nouvelles. 19 h., mélodies d'opérettes. 19.25, communiqués. 19.30, inform. 19.40 les Jeux olympiques de Saint-Moritz. 20.15, concert. 20.30, pièce radiophonique. 21.35, chants d'Amérique. 22 h., inform. 22.05, petite évocation radiophonique.

LES SPORTS

ECHECS

Neuchâtel bat Fribourg

Dimanche 25 janvier, une sélection du Club d'échecs de Neuchâtel s'est rendue à Fribourg, pour disputer sa rencontre traditionnelle avec le club de cette dernière ville. Bien que, du côté neuchâtelois les joueurs de la catégorie maître n'aient pas participé à la rencontre, Fribourg dut s'incliner sans avoir pu inquiéter sérieusement son adversaire, par 9,5 points contre 4,5. Voici les résultats :

Borel (N) - Barberis, 0-1 ; Junod (N) - Eigenmann, 1-0 ; Bricola (N) - Oberson, ½-½ ; Etienne (N) - Auderset, 0-1 ; Bovet (N) - Weber de Weck, 0-1 ; Baumgartner (N) - Dr Brenn, 0-1 ; Sörensen (N) - Gross, 1-0 ; de Sandol (N) - Voïtel, 1-0 ; Riethmann (N) - Schäublin, 1-0 ; Menzel (N) - Pürro, 1-0 ; Rohr (N) - Mayer, 1-0 ; Baumann (N) - Mlle Bise, 1-0 ; Bourquin (N) - Grobéty, 1-0 ; Gindraux (N) - Poch, 1-0.

SKI

A Saint-Imier, magnifique succès du concours militaire

Alors qu'au village même, la température était de 10 à 12 degrés au-dessus de zéro et que la neige faisait complètement défaut dans la localité, débutaient, samedi, les concours militaires à skis du groupement bernois de l'Association suisse des sous-officiers. L'organisation de cette importante manifestation militaire et sportive avait été confiée à la section de Saint-Imier des sous-officiers et notre section avec, à sa tête, son président le sergent Ernest Holzer, fit particulièrement bien les choses. Et pourtant les organisateurs n'eurent pas la tâche facile, faute de neige dans la vallée. C'est pourquoi la plupart de ces concours se sont déroulés sur la montagne de l'Envers. L'épreuve principale consistait en une course de 18 km. avec 500 m. de dénivellation et tirs, conformément aux règlements. La manifestation fut honorée de la présence de plusieurs officiers supérieurs de la région.

Classement patrouilles d'armée : 1. Plt Schneider, Rgt 9, 2 h. 46' 55" 3 ; 2. Plt Alloth, Rgt 13, 3 h. 27' 37" 3 ; 3. Lt Nyffeler, Rgt 13, 3 h. 37' 52" 2 ; 4. Sgt Sahli, Rgt 13, 4 h. 03' 19" 2 ; 5. Plt Stäbler, Rgt 13, 4 h. 09' 47" 2 ; 6. Lt Zeugin, Rgt 14, 4 h. 29' 21" ; 7. App. Rüfli, Rgt 13, 4 h. 41' 40" 4.

Patrouilles de l'A.S.S.O., élite : 1. Sgt Kreuzer, Brienz, 220 points ; 2. Sgt Megert, Berne, 189 points ; 3. Lt Linder, Bienne, 138 points ; 4. Lt Kromann, Langenthal, 113 points ; 5. Lt Ziegler, Berne, 74 points ; 6. Sgt Simon, Tramelan, 25 points. Landweehr : 1. Plt Schädler, Berne, 89 points. Landsturm : 1. Sgt Ernst, Langenthal, 66 points. Invités : 1. Cpl Benoit, la Chaux-de-Fonds, 30 points.

Un succès des sous-officiers neuchâtelois aux Pléiades

Ces concours ont été disputés, aux Pléiades sur Vevey, dimanche. Seize patrouilles ont pris le départ. Voici les principaux résultats :

Classement vaudois : 1. Sof. Sainte-Croix, 239 pts ; 2. Sof. Sainte-Croix, 229 pts ; 3. Sof. Vevey, 204 pts ; 4. Sof. Montreux, 197 pts ; 5. Sof. Vevey, 193 pts.

Classement invités : 1 Sof. Neuchâtel, 233 pts.

La Cp. des sof. de Neuchâtel gagne le challenge du Sous-off. Renaud, destiné aux invités. 2. Sof le Locle, 222 pts.

Landsturm : 1. sof. Yverdon, 114 pts.

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. — 29. Hasler, Reynald-Manfred, fils de Manfred-Hermann, employé C.F.F., à Neuchâtel, et de Marthe née Pagnamenta ; Gretillat, Jean-Alfred, fils de Georges-Emile, agriculteur, à Coffrane, et de Louise-Maria née Amstutz. 30. Grétaz, Marianne, fille d'Henri-Paul-Marcel, employé de banque, à Fleurier, et de Jeanne-Marie née Bron.

PROMESSES DE MARIAGE. — 30. Ecklin Jean-Claude-Paul, experts comptable, et Dessoulavy Françoise, tous deux à Neuchâtel. 31. Junod, Charles-Louis, commis postal, à Lausanne, et Roth, Hélène, à Payerne. 2. Brossin, Georges-André, ouvrier de fabrique, et Stalder, Yvonne-Germaine, tous deux à la Chaux-de-Fonds.

MARIAGES CELEBRES. — 31. Sulger, Charles-Joseph, afficheur, et Perret, Léa-Marie, tous deux à Neuchâtel ; Müller, Josué-Bénédict-Marc-Milan, cimentier, et Anex, Lucy, tous deux à Neuchâtel ; Epple, Reinhard-Erwin, manœuvre, et Bovay, Emilie-Clémentine, tous deux à Neuchâtel. 30. Micheletti, Pierre-Louis, de nationalité italienne, à Marin-Epagnier, et Meier, Margaritha, à Neuchâtel ; Moulin, Louis-Maurice, à Cernier, et Cavaleri née Ponzellini Anna-Maria.

DÉCÈS. — 30. Broillet, Alfred-Maurice, né en 1900, aide-mécanicien, à Neuchâtel, célibataire ; Perrenoud, Madeleine, née en 1910, aide-ménagère, à Neuchâtel, célibataire. 31. Grandazzi, Giovanni-Giuseppe-Lorenzo, né en 1879, maçon, à Neuchâtel, veuf de Sophie-Bertha Jacot née Bardet.

Toute la layette de Bébé... chez
SAVOIE-PETITPIERRE S.A.

La journée de mardi aux Jeux olympiques d'hiver à Saint-Moritz

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

L'après-midi, au stade, s'est déroulée une cérémonie protocolaire olympique. Tous les vainqueurs des premières journées reçurent la médaille olympique aux sons de l'hymne national de leur pays. L'équipe victorieuse du tournoi de hockey sur glace recevra-t-elle aussi cet insigne honorifique le dernier jour des jeux ? L'on entend dire dans les coulisses qu'un arrangement diplomatique pourrait être conclu assez prochainement entre le C.I.O. et le C.O.S.

~~~

Un petit fait amusant pour terminer: à la gare de nombreux curieux examinaient un train de luxe tel qu'on en voit rarement en Suisse. Il s'agit du train personnel de Gœring affecté aujourd'hui au pacifique transport des sportifs américains.

R. Ad.

Les résultats de la journée

SKI

Victoire suédoise aux courses de relais

Onze équipes ont pris part à cette compétition, 4 fois 10 km.

Classement final : 1. Suède (Martin Lundstroem) 2 h. 32'08"; 2. Finlande (Auguste Kiuru) 2 h. 41'06"; 3. Norvège (E. Hagen) 2 h. 44'31"; 4. Autriche (Raffreider) 2 h. 47'18"; 5. Suisse (Edy Schild) 2 h. 48'07"; 6. Italie (Severino Compagnoni) 2 h. 51"; 7. France (Benoit Carrar) 2 h. 51'53"; 8. Tchécoslovaquie (Kardel) 2 h. 54'56"; 9. Yougoslavie (Knific) 2 h. 55'55"; 10. Pologne (Dzedzic) 2 h. 59'10".

HOCKEY SUR GLACE

Les Etats-Unis battent la Suède 5 à 2

Au cours du premier match du tournoi de hockey sur glace, les Etats-Unis ont battu la Suède par 5 buts à 2 (2-0, 2-1, 1-1).

Dans le premier tiers, les Américains déploient une série d'offensives sur la belle patinoire du Palace ; les Suédois sont réduits à une stricte défensive.

Les Etats-Unis marquent par Cunniffe et Pearson.

Dans le second tiers, la qualité du jeu s'améliore du côté suédois et les joueurs aux couleurs bleu-jaune lancent quelques dangereuses attaques. C'est pourtant Riley qui obtient deux nouveaux buts pour les Etats-Unis, tandis que R. Eriksson bat le portier yankee.

Le troisième tiers est très disputé, et dans les cinq dernières minutes du jeu, la partie devient assez dure. Chaque équipe marque encore une fois, les Etats-Unis par Boeser et la Suède par R. Eriksson.

Canada bat Italie, 21 à 1

Dans le second match, le Canada a battu l'Italie par 21 buts à 1 (11-0, 6-0, 4-1).

Le classement du tournoi de hockey sur glace

	MATCHES J	G.	N.	P.	BUTS P.	C.	Pts
1. Canada	4	4	0	0	42	2	8
2. Tchécoslavoquie	4	4	0	0	52	11	8
3. Suisse	3	3	0	0	32	6	6
4. Etats-Unis	4	3	0	1	63	12	6
5. Suède	4	1	0	3	13	15	2
6. Grande-Bretagne	3	1	0	2	9	18	2
7. Pologne	4	1	0	3	12	41	2
8. Autriche	4	0	0	4	12	30	0
9. Italie	4	0	0	4	5	90	0

ESCRIME

Double victoire suisse en pentathlon

Le concours de pentathlon s'est poursuivi mardi par l'escrime ; les Suisses ont été vraiment excellents et ils remportent les deux premières places. Voici le classement de l'épreuve :

1. Plt Rumpf, Suisse, et plt Somazzi, Suisse, 7 victoires, 3 défaites; 3. cap. Grut, Suède, 6 victoires, 4 défaites; 4. ex-aequo cap. Schrieber, Suisse et Four, Lindh, Suède, 5 victoires, 5 défaites; 6. ex-aequo fourr, Haase, Suède, et major Willoughby, Angleterre.

L'Anglais Grammond est en tête du skeleton après 3 séries

Les 3 premières séries du skeleton se sont déroulées avec succès sur la piste rapide et en excellent état de la Cresta Run. Voici le classement intermédiaire après 3 manches :

1. J. Crammond, Grande-Bretagne, 1' 43"; 2. ex-aequo: Bibbia, Italie, et J. Heaton, Etats-Unis, 1 h. 43'2; 4. Johnson, Etats-Unis, 1'44"1; 5. Martin, Etats-Unis, 1 h. 45'2; 6. Bott, Grande-Bretagne, et Bigler, Suisse, 1' 45"5; 8. Kaegi, Suisse, 1' 46"4; 9. lt-col. Coates, Grande-Bretagne, 1' 46"5; 10. Baselgia, Suisse, 1' 46"8; 11. Clarke, Grande-Bretagne, 1' 48"9; 12. Irigoyen, France, 1' 53"6. Karanda, Autriche, et Fieschbacher, Suisse ont dû abandonner à la suite d'une chute dans la première manche.

PATINAGE

Victoire suédoise dans la course des 10,000 m.

Mardi, devant un très nombreux public, le recordman du monde Ake Seyffarth, Suède, a interrompu la série des victoires norvégiennes en patinage de vitesse. Cette fois les Norvégiens ont été moins bons que les jours précédents et le premier Norvégien n'est que 8me. Voici les résultats des 10,000 mètres :

1. Ake Seyffarth, Suède, 17' 26"3; 2. Lauri Parkkinen, Finlande, 17' 42"07 ; 4. Pentti Lammio, Finlande, 17' 42"07; 4. Kormel Pajor, Hongrie, 17' 50"6; 5. Cornelus Broeckman, Hollande, 17' 54"7; 7. Jan Lanjedijk, Hollande, 17' 55'3; 8. Gustave Harry Johansen, Suède, 18' 00"8; 9. Odde Lundberg, Norvège, 18' 05"8. 10. Axel Hammarstreom, Suède, 18' 19"6.

Le patinage artistique dames

Dans l'après-midi, le temps a complètement changé et le fœhn s'est mis de la partie ; aussi l'épreuve de patinage pour dames a été interrompue après deux figures. A ce moment, le classement était le suivant :

1. Ann Barbara Scott, Canada, 334,6; 2. Eva Pawlik, Autriche, 326,2; 3. Jeannette Altweg, Angleterre, 322; 4. Alena Wrzanova, Tchécoslovaquie, 317,5; 5. Jirina Neolkowa, Tchécoslovaquie, 315,8; 6. S. B. Adams, Angleterre, 315,6; 7. Gretchen Merrill, Etats-Unis, 311,8; 8. M. Take, Canada, 303,6.

Affluence d'Américains

BALE, 3. — Outre les entrées quotidiennes de G. I. en Suisse pour assister aux Jeux olympiques d'hiver, deux trains spéciaux sont arrivés récemment à Bâle, transportant 450 permissionnaires américains se rendant à Saint-Moritz.

L'emblème olympique volé !

SAINT-MORITZ, 4. — Le drapeau officiel olympique a disparu de son mât, mardi soir.

On croit qu'il a été volé par un chasseur de souvenirs.

LA VIE NATIONALE

Les lanceurs de tomates contre Mme Eva Peron condamnés à une amende pour « conduite inconvenante »

BERNE, 3. — Les époux Hofer-Tell, qui avaient lancé, on s'en souvient, des tomates contre la voiture de Mme Eva Peron, femme du président d'Argentine, ont été condamnés à payer une amende de police de 50 fr. chacun, par le juge bernois unique pour « conduite inconvenante ».

Rappelons que les personnes atteintes n'avaient déposé aucune plainte pénale.

DERNIÈRES DÉPÊCHES DE LA NUIT

UN COMBLE

HITLER ET EVA BRAUN JUGÉS PAR COUTUMACE !

BERLIN, 4 (Reuter). — Hitler et sa femme, l'ex-Eva Braun, vont être jugés prochainement par contumace, devant le tribunal de dénazification de Munich. Il faut rappeler que rien ne permet d'affirmer la mort du « führer », qui se serait suicidé le 29 avril 1945 dans l'abri de la chancellerie du Reich, puisque son corps ni celui de sa femme n'ont pas été retrouvés.

L'expert juridique des autorités américaines s'est occupé de la question des biens d'Hitler et d'Eva Braun. Si la plainte déposée contre ceux-ci n'est pas abandonnée, le tribunal sera en mesure de décréter que toute leur fortune pourra être employée par l'Etat au profit des réparations.

Le même tribunal s'occupera également de fameux criminels de guerre, tels que Gœring, Streicher, Frank, Funk et Seyss-Inquart, condamnés à mort par le tribunal de Nuremberg, Rodolphe Hess et Baldour von Shirach, tous deux emprisonnés, et enfin Martin Bormann, dont le sort est inconnu. Il s'agira surtout de savoir ce qu'on fera de la fortune de ces personnages.

Mouvements de grève dans la bizone

pour protester contre la réduction des rations alimentaires

HAMBOURG, 3 (Reuter). — Près de 1,5 million d'employés de bureau de la zone anglo-américaine d'Allemagne se sont mis en grève mardi pour protester contre la réduction des rations alimentaires et la situation alimentaire insuffisante. Selon des estimations des syndicats des employés de bureau quelque 90 % des membres des dits syndicats prennent part à cette grève de protestation d'une durée de 24 heures.

Malgré les instructions données par le sénat de Hambourg, le travail a été suspendu mardi dans tous les bureaux gouvernementaux. Les employés du gouvernement militaire britannique et des autorités militaires ainsi que les employés du service allemand d'information et de l'émetteur du nord-ouest de l'Allemagne ont cependant continué à travailler.

La grève fait suite au mouvement de protestation auquel un million d'ouvriers ont participé il y a une dizaine de jours en Bavière. Les fonctionnaires des syndicats ont déclaré mardi que 50,000 à 100,000 ouvriers non syndiqués ont participé au mouvement de grève pour faire part de leur indignation au sujet de la situation actuelle du ravitaillement.

Participent à la grève, les instituteurs, les ouvriers de l'Etat, le personnel des cinémas et des restaurants, ainsi que le personnel des magasins.

Seuls, les ouvriers des services publics continuent à travailler.

La grève en Wurtemberg Pays de Bade

STUTTGART, 3 (Reuter). — Mardi matin 750,000 ouvriers de Wurtemberg-Pays de Bade (zone américaine) ont commencé une grève de 24 heures pour protester contre l'insuffisance du ravitaillement.

A Stuttgart, tout le trafic a été arrêté et les rues de la ville étaient vides.

M. Dimitrov élu président du front de la patrie

SOFIA, 3 (A.F.P.). — M. Georges Dimitrov, président du conseil, a été élu mardi par acclamations président du front de la patrie. Tous les membres du gouvernement ainsi que de nombreuses personnalités appartenant soit aux divers partis politiques, soit aux organisations de masse ont été élus membres du conseil national du front de la patrie, qui comprend 135 membres.

Commentaires britanniques sur le nouvel accord économique anglo-suisse

LONDRES, 3 (A.T.S.). — L'accord auquel ont abouti les négociations entre la délégation économique dirigée par M. Schaffner et le gouvernement britannique, est longuement commenté mardi par les journaux de Londres.

Le « Manchester Guardian » et le « Daily Mail » soulignent que la délégation suisse n'a pas insisté sur la garantie du cours des changes, ce qui est une manifestation réjouissante de la confiance des Suisses dans le cours de la livre. Ce fait est considéré par les milieux officiels comme la meilleure réponse aux bruits récents relatifs à la dévaluation de la livre sterling.

Bien que la suppression du blocage des devises pour les touristes qui se rendront en Suisse soit la bienvenue, les accords intervenus ne donnent pas satisfaction aux deux pays. Les Anglais ne sont en mesure de passer des vacances en Suisse qu'en renonçant à l'importation de marchandises suisses qu'ils achèteraient volontiers. Les Suisses, d'autre part, vont améliorer la situation de leur industrie touristique en s'engageant à acheter dans les pays du sterling, des marchandises dont ils n'ont pas absolument besoin ou qu'ils pourraient acheter ailleurs.

Les Anglais qui préféreraient acheter des montres suisses plutôt que d'aller en vacance dans les Alpes, accueilleront l'accord avec froideur, de même que les exportateurs suisses ne seront pas très satisfaits de l'avantage accordé aux hôteliers. Cet accord illustre l'obligation où se trouve le trafic international de se développer au détriment des relations commerciales.

D'après les informations recueillies par le « Manchester Guardian », le nombre des voyageurs anglais qui viendront en Suisse en 1948 ne sera guère plus élevé qu'en 1947. L'accord sur les voyages en Suisse contribuera à abaisser les barrières d'autres pays. Tout dépend de la réalisation du programme d'exportations britanniques, car il faudra un fort surcroît d'exportations en Suisse pour compenser les dépenses élevées que demanderont le tourisme.

Le trésor britannique a invité le public à attendre la déclaration détaillée qui sera faite le 1er mars. Cependant, de nombreuses personnes se pressent déjà aux guichets des bureaux de voyages de Londres. Dans la seule journée de lundi, les divers bureaux de voyages ont enregistré 10,000 instructions provisoires pour des vacances en Suisse.

Le « Manchester Guardian » fait remarquer que 14 livres suffiront pour passer 14 jours à Interlaken, Lugano et Montreux, et qu'il restera encore 20 livres pour des dépenses diverses et les distractions. Mais il est probable que les autorités suisses prendront des mesures pour que personne ne puisse passer deux ou trois jours en Suisse pour employer le reste de son argent à des achats.

Les syndicats américains contre la candidature de M. Wallace

FLORIDE, 3 (Reuter). — La présidence de l'American Federation of Labor, qui compte plus de sept millions de membres, a décidé de repousser la candidature à la présidence des Etats-Unis d'Henry Wallace. Les chefs ouvriers le considèrent comme un représentant communiste.

A propos de l'activité du maréchal von Paulus

Le mouvement de «l'Allemagne libre» aurait été dissous

COLOGNE, 3 (Reuter). — Ernest von Paulus, fils du commandant de la 6me armée allemande défaite devant Stalingrad, a déclaré à la radio de Cologne que les bruits au sujet de la prétendue existence d'une armée Paulus en U.R.S.S. sont contraires à la vérité. Ernest von Paulus a ajouté que son père lui avait écrit de Russie que toutes ces histoires étaient fantaisistes. Les prisonniers de guerre allemands rentrant de captivité de Russie sont, eux aussi, dans l'incapacité de confirmer les bruits sur l'existence d'une armée Paulus.

L'agence d'information allemande « Dena » a diffusé récemment une déclaration d'un membre de l'état-major du maréchal von Paulus, le lieutenant-colonel Fritz Kaiser, rentré de Russie, disant que le mouvement de « l'Allemagne libre » en U.R.S.S. n'existe plus.

DANS DEUX NOTES REMISES A BUCAREST

Londres et Washington accusent la Roumanie de violer une des clauses du traité de paix

Les Anglo-Saxons estiment que la liberté d'opinion politique et la liberté de réunion ne sont pas garanties

LONDRES, 3 (Reuter). — Le gouvernement britannique a envoyé au gouvernement roumain une note très vive protestant contre la violation de la clause du traité de paix relative aux droits de l'homme. Le gouvernement britannique considère que cette clause a été violée par le jugement récent frappant le chef du parti des paysans roumains, M. Jules Maniu, et d'autres personnalités de ce parti.

Une note identique a été envoyée par le gouvernement américain.

Le gouvernement britannique a évité d'intervenir pendant le procès Maniu parce que les milieux bulgares ont affirmé que c'est l'intervention de Londres et de Washington qui a rendu inévitable la condamnation de M. Petkov. Le gouvernement anglais considère que la preuve de trahison de M. Maniu n'a jamais été apportée. La procédure contre Maniu et ses collaborateurs a eu un caractère politique et avait pour but d'écarter l'opposition non communiste. En outre, le gouvernement anglais est d'avis que la procédure était en contradiction avec l'article 3 du traité de paix roumain, qui garantit les libertés politiques normales, y compris la liberté d'opinion politique et la liberté de réunion.

Le gouvernement français prolonge le délai de dépôt des billets de cinq mille francs

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

PARIS, 3 (A.F.P.). — Le ministère des finances annonce que le délai prévu pour le dépôt des billets de 5000 francs, qui devait expirer ce soir mardi, est prolongé d'une matinée.

Les trafiquants de billets de 5000 francs

PARIS, 3 (A.F.P.). — De nombreux trafiquants de billets de 5000 francs ont été appréhendés lundi aux abords de la Bourse et dans les cafés environnants. C'est ainsi que dans un seul café 148 d'entre eux, porteurs de plus de quatre mille billets de 5000 francs, ont été arrêtés.

D'une façon générale, on cherchait plus à acheter de ces billets qu'à vendre.

Une bagarre au siège de la C.G.T. de Lille

LILLE, 4 (A.F.P.). — Une bagarre a éclaté mardi soir, à la bourse du travail de Lille, les syndicats C.G.T. et « Force ouvrière » se disputant la possession des locaux du siège de l'ancienne C.G.T.

Les « cégétistes », estimant qu'ils étaient les premiers occupants et voulant se rendre à la bourse du travail, se heurtèrent à des éléments de « Force ouvrière » qui s'étaient barricadés à l'intérieur. Au bout d'une heure, la porte a été finalement enfoncée. Les assaillants ont pénétré dans l'immeuble et les membres de « Force ouvrière » ont dû battre en retraite et abandonner la place.

Selon les premiers renseignements, on compte une quinzaine de blessés sans gravité de part et d'autre.

Une grève éclate dans la marine italienne

ROME, 3 (A.F.P.). — Les équipages des navires italiens, le personnel des ports, les pilotes, les dockers appartenant à la fédération italienne des travailleurs de la mer, se sont mis en grève dans toute l'Italie à dater d'aujourd'hui afin d'obtenir des augmentations de salaires.

Ces travailleurs s'étaient déjà mis en grève il y a une vingtaine de jours, mais à la suite d'une intervention du ministre de la marine marchande, ils avaient repris le travail.

Rationnement du charbon pour la fin de la période 1947-1948

L'évolution satisfaisante des importations des charbons permet d'assouplir encore le rationnement.

Les boulets d'anthracite de toute première qualité sont déjà livrés sans autorisation d'achat et hors contingent depuis fin décembre dernier.

Les briquettes de lignite « UNION » et « SONNE » arrivent maintenant très régulièrement et elles peuvent être livrées à raison de 150 kg. pour une autorisation de 100 kg. de coke ou d'anthracite.

Enfin, et d'une façon générale, les attributions ne peuvent atteindre les besoins effectifs des consommateurs.

Dans ces conditions, un chauffage normal est maintenant possible partout. Des autorisations d'achat doivent cependant être demandées aux offices communaux. Nous sommes à disposition pour donner tous renseignements à cet égard et pour livrer rapidement et soigneusement grâce à notre organisation, les sortes et calibres disponibles.

DuBois Jeanrenaud & Co
Charbons et mazout
Place-d'Armes 5 . Tél. 5 47 47

Le savon Sunlight
EST EXTRA-SAVONNEUX

L'U.R.S.S. rendra les navires

MOSCOU, 3 (A.T.S.). — Radio-Moscou a annoncé mardi que le gouvernement soviétique fera savoir au département d'Etat américain par son ambassadeur à Washington, qu'il est disposé à rendre jusqu'à la fin du mois de mars les navires prêtés pendant la guerre, soit sept bateaux-citerne et un transport.

Découverte d'un complot contre le gouvernement libanais

BEYROUTH, 4 (A.F.P.). — Un communiqué officiel annonçant qu'un complot contre le régime avait été fomenté par l'émir Nouhab Arslan, frère du ministre de la défense, révèle que les conjurés avaient l'intention d'attaquer dimanche soir une grande banque pour s'emparer des stocks d'or s'y trouvant.

Les conspirateurs avaient préparé des sotcks d'armes, de vivres et de médicaments en vue d'une action séditieuse.

Le communiqué confirme en outre que des lettres explosives ainsi que de nombreux exemplaires d'un manifeste appelant les Libanais à la révolte ont été trouvés au cours de la perquisition effectuée au domicile de l'émir Nouhad Arslan. Ce dernier, ajoute le communiqué, a pris la fuite et cherche à gagner un pays voisin.

CARNET DU JOUR

Université (Aula) : 20 h. 15. Conférence universitaire par M. Claude Favarger.

CINÉMAS

Studio : 15 h. et 20 h. 30, Madame Parkington.
Apollo : 15 h. et 20 h. 30, Le signe de Zorro.
Palace : 15 h. et 20 h. 30, Le roi.
Théâtre : 20 h. 30, Ivan le terrible.
Rex : 20 h. 30, Les zazous.

AVIS TARDIFS

Armée du Salut - Ecluse 20
Ce soir, 20 h., dernière réunion des BRIGADIERS DORTHE, de Chine
Sujet : « Une chose ». Fanfare-Chorale
Dès demain: LES MESSAGERS DU ROI (Cadets de l'Ecole militaire à Berne)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'A.C.S. Section de Neuchâtel
jeudi 5 février, à 18 h. 15, au TERMINUS
Les membres non inscrits pour le souper qui suivra, voudront bien s'annoncer sans délai au Terminus. Téléphone 5 20 21.
LE COMITÉ.

On cherche
PROFESSEUR REMPLAÇANT
pour l'enseignement de l'allemand et de l'anglais. Entrée immédiate. Faire offres à l'Institut Sam Simmen, Tertre 2, Neuchâtel.

SOCIÉTÉ NEUCHATELOISE DE SCIENCE ÉCONOMIQUE
Ce soir, à 20 h. 30,
Restaurant Beau-Rivage
Conférence (réservée aux membres)
de
M. JEAN PAVILLON
notaire à Nyon
Sujet :
LE CAPITAL FACE A L'ENTREPRISE

Dès ce jour
fromages gras, Jura et Emmenthal, Ire qualité, ainsi que beurre frais de table Floralp extra, sans coupons
R. A. STOTZER
RUE DU TRÉSOR

BEAU-RIVAGE
SOIRÉE VIENNOISE
avec l'orchestre
Rudy Bonzó

LA ROTONDE
SOIRÉE DANSANTE
avec l'excellent orchestre
LORIS GRILLI
et ses ex-solistes de l'orchestre Guy MAROCCO

BOURSE

COURS DE CLÔTURE

Bourse de Neuchâtel

(Extrait de la cote officielle)

ACTIONS	2 fév.		3 fév.	
Banque nationale	700.—	d	700.—	d
Crédit fonc. neuchât.	718.—	d	725.—	
La Neuchâteloise as. g.	590.—	o	580.—	
Câbles élect. Cortaillod	5025.—	d	5025.—	d
Ed. Dubied & Cie ..	838.—		840.—	o
Ciment Portland	1100.—	d	1100.—	d
Tramways, Neuchâtel	485.—	d	485.—	d
Suchard Holding S. A.	238.—	d	240.—	
Etablissem. Perrenoud	530.—	d	530.—	
Cie viticole Cortaillod	140.—	d	140.—	d
OBLIGATIONS				
Etat Neuchât. 2½ 1932	97.50		97.50	
Etat Neuchât. 3½ 1942	101.50	o	101.—	o
Ville Neuch. 3¼% 1933	100.—	d	100.—	d
Ville Neuchât. 3½ 1937	100.25		100.—	d
Ville Neuchât. 3¾ 1941	100.50	d	100.50	d
Ch.-de-Fonds 4% 1931	100.—	d	100.—	d
Tram.Neuch. 3½% 1946	99.—	o	97.—	
Klaus 3¾% 1946	100.—	d	100.—	d
Et. Perrenoud 4% 1937	100.—	d	100.—	d
Suchard 3¾% 1941	100.20	d	100.25	d

Taux d'escompte Banque nationale 1 ½ %

Bourse de Zurich

OBLIGATIONS	2 fév.		3 fév.	
3% C.F.F. diff. 1903	103.—	%	103.—	%
3% C.F.F. 1938	96.50	%d	96.60	%
3½% Emp. féd. 1941	102.10	%	102.—	%
3¼% Emprunt féd. 1946	98.25	%	98.10	%
ACTIONS				
Banque fédérale	30.—	d	30.—	
Union banques suisses	873.—		869.—	
Crédit suisse	801.—		801.—	
Société banque suisse	752.—		752.—	
Motor Colombus S. A.	590.—		600.—	
Aluminium Neuhausen	2195.—		2200.—	
Nestlé	1233.—		1230.—	
Sulzer	1595.—	d	1590.—	
Hisp. am. de electric.	702.—		710.—	
Royal Dutch	294.—		295.50	

Cours communiqués par la Banque cantonale neuchâteloise

Billets de banque étrangers

Cours du 3 février 1948

	Acheteur	Vendeur
Francs français	1.30	1.40
Dollars	4.15	4.25
Livres sterling	10.20	10.35
Francs belges	8.13	8.27
Florins hollandais ..	72.50	73.50
Lires	—.65	—.78

Dès aujourd'hui
vente libre
de notre excellente
CRÈME FRAICHE
d'ancienne renommée
Laiterie BILL
RUE DE LA TREILLE
Tél. 5 26 36

BAINS SAUNA
Santé, fraîcheur, jeunesse. — Massages
Faubourg de l'Hôpital 17 - Tél. 5 33 43

Pour vos enfants
Recette à préparer vous-même contre rhumes et toux

Chauffez ¼ de litre d'eau. Ajoutez-y une cuillerée à soupe de sucre ou de miel et 30 grammes de Parmintine (extrait concentré) que vous trouverez chez votre pharmacien. Mélangez bien jusqu'à dissolution complète, ce qui vous donne un bon ¼ de litre de sirop. Doses : une cuillerée à soupe ; enfants : une cuillerée à dessert. Quatre fois par jour. Découpez cette recette, elle vous sera utile un jour. Parmintine est en vente dans toutes les pharmacies au prix de Fr. 2.08 (impôt inclus) les 30 grammes. No 75

REVEILLEZ LA BILE DE VOTRE FOIE — et vous vous sentirez plus dispos
Il faut que le foie verse chaque jour un litre de bile dans l'intestin. Si cette bile arrive mal, vos aliments ne se digèrent pas. Des gaz vous gonflent, vous êtes constipé !
Les laxatifs ne sont pas toujours indiqués. Une selle forcée n'atteint pas la cause. Les PETITES PILULES CARTERS pour le FOIE facilitent le libre afflux de bile qui est nécessaire à vos intestins. Végétales, douces, elles font couler la bile. Exigez les Petites Pilules Carters pour le Foie. Toutes Pharmacies. Fr. 2.34 (I.C.A. compris).

APOLLO Veuillez consulter notre annonce à l'intérieur de ce numéro

DIABLERETS L'APÉRITIF PARFAIT
~~~

A NEUCHATEL ET DANS LA RÉGION

LA VILLE

AU JOUR LE JOUR

Coquilles sagnardes !

On aura lu dans notre numéro de lundi, la première partie de l'article consacré au camp de la Sagne. Le pasteur Jacques DuPasquier, de Bevaix, y était désigné comme surnommé parfois, le « parleur » des paysans ! Inutile de préciser qu'il s'agissait du « pasteur »... des dits paysans.

Les lecteurs auront sans doute, avec le sourire, rétabli d'eux-mêmes la vérité.

Le lendemain, dans un quotidien des Montagnes, un compte rendu mentionnait notre collaborateur Fram en y ajoutant gentiment « Tram pour les intimes ». Là encore on aura ri et rectifié sachant que le dit collaborateur n'a rien de commun avec les voitures électriques de nos villes ou villages !

Mais décidément, il faut croire que les brouillards de la Sagne, de fameuse réputation, ont obscurci les lunettes des typos, ou alors que les articles incriminés ont été écrits dans les heurts et les secousses du Ponts-Sagne !

Pauvre « Peuglise », elle en a déjà tant sur le dos ! NEMO.

Conférence de M. Jean-Paul Benoît

M. Jean-Paul Benoît, pasteur à Paris et l'un des animateurs de la société centrale évangélique de France, a donné, dimanche soir, à la salle des conférences, une conférence extrêmement vivante sur ce sujet : « La France actuelle refuse-t-elle le message du Christ ? »

M. Jean-Paul Benoît, qui est un spécialiste des questions d'évangélisation, a organisé de grands meetings d'évangélisation à Paris. Il est l'auteur d'une biographie d'Hudson Taylor et a participé aux « enquêtes sur les valeurs spirituelles à Paris », qui ont été publiées récemment par l'équipe de Gouvieux.

LE THÉATRE

L'« AIGLON »

Sarah Bernhardt, qui avait déjà, en 1885, créé sur son théâtre Mélissinde, princese de Tripoli, fut le premier, l'inoubliable Aiglon, dès la création de ce drame, le 15 mars 1900. A ses côtés, immense et souverain dans son talent, il y avait Lucien Guitry, un Flambeau... flamboyant.

Ces deux fameux acteurs, entourés d'une troupe brillante, firent accourir au théâtre Sarah Bernardt, tout ce que la province, tout ce que les pays voisins comptaient d'amateurs enthousiastes. Pour eux — je m'en souviens — aller à Paris, en ce beau temps-là, c'était avant toutes choses, aller applaudir l'« Aiglon », le contempler dans sa pathétique beauté, entendre la « voix d'or » déclamer les alexandrins de Rostand d'un accent incomparable. Et il n'est pas exagéré de dire que « Les beaux 1900 » et années suivantes furent tout éclairés par les reflets émouvants d'un uniforme blanc à collet vert...

~~~

Presque cinquante ans après sa création, et parce qu'en effet,

« Ceci n'est pas autre chose,

« que l'histoire d'un pauvre enfant » comme l'a écrit l'auteur, il y a encore des salles combles, pour applaudir les acteurs de cette pièce, pour entendre le son de ce beau métal vibrant, qu'est le verbe d'Edmond Rostand.

Sans être impérial, le décor composé était très supportable, les meubles avaient de l'allure et les vastes robes des dames une grâce chatoyante et de l'élégance. Grâce enfin au métier de la troupe, qu'elle possède dans sa quasi totalité, ce long spectacle semble court et l'intérêt de l'auditeur ne faiblit à aucun instant. Cela tient aussi à l'aisance avec laquelle les acteurs principaux traduisaient le langage rythmé, si vibrant, et qui, toujours, a « porté » sur les générations de spectateurs. J'en ai la preuve en constatant que notre théâtre était rempli, hier soir, de gens faisant partie de quatre générations. C'est dire et répéter que les légendes sentimentales et héroïques, que le sort malheureux des grands de ce monde, ont et conservent un attrait impérissable pour la foule de partout.

~~~

Les rôles masculins de ce drame ont une importance et un relief très grands: hier soir, MM. Jean Darbonnens (l'Aiglon), Gevrey (Flambeau) et Pierre Almette (Metternich) ont fait l'admiration et soulevé l'enthousiasme de leurs spectateurs. Comme on sait, de nombreuses scènes, particulièrement poignantes, permettent aux interprètes des effets variés, propres à soulever l'émotion; ces bons acteurs n'y manquèrent point et on les en félicite; Mmes Nanine Rousseau (Marie-Louise), Jane Rosier (Camerata), Paulette Lautrec (Thérèse de Lorget) eurent de fort bons moments et surent animer les scènes de leur charme. Les nombreux comparses des héros de l'amère aventure ont mis bien de l'entrain à leur tâche, coopérant ainsi à la réussite d'une soirée qui fut du goût des assistants de tous âges, sexes et condition ! M. J.-C.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 3 février. Température : Moyenne : 11.0; min.: 5.1; max. : 13.1. Baromètre : Moyenne : 724.6. Eau tombée: 0.4. Vent dominant : Direction : ouest-sud-ouest; force: modéré à fort depuis 17 heures. Etat du ciel : clair, petites averses intermittentes jusqu'à 14 heures environ.

Hauteur du baromètre réduite à zéro (Moyenne pour Neuchâtel 719.5)

Niveau du lac, 2 fév., à 7 h. 30 : 430.35
Niveau du lac, 3 février, à 7 h. 30 : 430.37

Prévisions du temps : Nord des Alpes: Quelques éclaircies, mais en général couvert. Nouvelles précipitations au cours de mercredi. Vent modéré ou fort d'ouest. D'abord encore doux, plus tard température en baisse.

Devant le tribunal correctionnel de Neuchâtel

La seconde journée du procès Crédor S. A.

Le long défilé des témoins à décharge

L'audience est reprise mardi à 9 h. 15. Le défilé des témoins continue devant un nombreux public.

Plusieurs points litigieux font constamment l'objet des questions du procureur : « Les directeurs de Crédor étaient-ils au courant des opérations douteuses effectuées par certains affiliés ? ». « Des contrats fractionnés ont-ils été établis pour une seule opération afin d'éviter le contrôle des instances supérieures ? ».

La défense s'efforce de prouver que Borel et Perrenoud étaient d'entière bonne foi. Ils ont été abusés par certains affiliés. Le colonel commandant de corps Jules Borel se présente à la barre. Il témoigne de sa sincère amitié pour Emmanuel Borel qui a toujours accompli son service de façon impeccable et exemplaire.

M. J.-V. Degoumois, industriel, déclare qu'au moment où Crédor courait à sa ruine, le conseil d'administration de cette société lui demanda d'assister à quelques séances du conseil. « A ce moment-là, dit M. Degoumois, s'il avait été possible de grouper les organes directeurs, un désastre aurait été évité. Cependant, les administrateurs de Crédor se sont comportés comme une équipe de navigateurs sur un bateau, chacun ordonnant une manœuvre contraire alors que le joran soufflait. Ce manque de cohésion a été déterminant pour les pertes dont on parle. Chacun paraissait plus empressé de dégager sa propre responsabilité que de sauver l'affaire ». M. Degoumois pense que M. Borel était de parfaite bonne foi : « Il devait faire prospérer une affaire de vente à tempérament dans une époque difficile. Il ne faut donc pas être surpris que M. Borel n'ait pas toujours pu suivre à la lettre les instructions (ordre de service). En effet, d'une part les affaires étaient difficiles et d'autre part il fallait bien distribuer un dividende aux actionnaires. Pour qui a suivi les séances du conseil d'administration de Crédor, il est évident que les instructions rigides données aux directeurs n'ont pu être suivies, car elles n'étaient pas adaptées à la mobilité des opérations. MM. Borel et Perrenoud pensaient que les affaires de Crédor étaient prospères.

» D'autre part, il est normal qu'une entreprise traverse une crise. Si, dans ces cas difficiles, le conseil d'administration est divisé, l'affaire est irrémédiablement condamnée. Ce fut le cas à Crédor. La Banque nationale suisse elle-même ne résisterait pas à une pareille crise d'administration. »

D'autres témoins viennent ensuite manifester leur confiance en l'honnêteté de M. Borel. M. Jean Wenger, conseiller communal, rend hommage aux qualités de bonne humeur de M. Borel, « un des derniers Neuchâtelois qui soit poli ». Le prévenu était d'ailleurs un administrateur de grande valeur.

Pour M. J.-P. de Montmollin, les affaires de vente à tempérament sont très délicates à mener, du point de vue du financement de l'entreprise. Il faut donc mettre à la tête de telles entreprises des hommes rompus aux affaires de crédit. Il ne fait aucun doute que l'arrêt du financement équivaut à la mise en liquidation d'une société.

Dans ses relations avec les prévenus, M. de Montmollin a toujours constaté la parfaite sincérité de MM. Borel et Perrenoud.

Deux autres témoins affirment l'honnêteté et l'exactitude scrupuleuses de M. Borel.

Il est midi. L'audience est suspendue.

~~~

L'audition des témoins se poursuit dès 14 heures. M. J.-P. Farny vient déclarer au tribunal qu'il a eu la ferme conviction, dans cette affaire, que Perrenoud était de bonne foi. Il est évident que certains affiliés de Crédor étaient des escrocs, mais le prévenu n'avait pas connaissance du caractère fictif des contrats. Il accordait des financements sur la base de renseignements fournis par des maisons spécialisées dans ce genre d'activité. Si ces renseignements se sont révélés inexacts, Perrenoud n'y est pour rien.

M. A. Billeter affirme que l'honnêteté de Perrenoud ne peut pas être contestée. « C'est un homme à se donner complètement à une affaire».

M. Maurice Chervet, ancien collaborateur de Crédor, actuellement employé au Crédit Mobilier S. A., déclare tout d'abord qu'au cours de son activité à Crédor, M. Perrenoud était en voyages deux jours sur trois.

« Nous n'avions pas le personnel ni l'organisation qui aurait fallu pour vérifier le nombre impressionnant de contrats qui nous parvenaient chaque jour. Nous faisions donc des sondages, pratique qui est autorisée dans toutes les entreprises similaires. D'ailleurs, chaque mois, un état de situation était adressé aux administrateurs. »

Le témoin prétend que les erreurs commises par la nouvelle administration et plus spécialement par le nouveau directeur (« un apprenti qui ne connaissait rien aux affaires de prêt à tempérament ») ont été à l'origine des pertes les plus importantes.

A une demande du procureur, le témoin admet cependant que MM. Borel et Perrenoud étaient aussi des « apprentis » lorsqu'ils dirigeaient Crédor. Ce qui permet à M. Cornu d'affirmer : « On est parti, à Crédor, sur des bases peu solides, avec des gens qui ne connaissaient pas le métier ».

M. J.-P. Rossier, ancien aide-comptable de Crédor, confirme les déclarations du témoin précédent.

Puis c'est au tour de M. A. Aubert, avocat, de faire état des qualités morales de Perrenoud. « Je voudrais que ceux qui ont défilé ici soient aussi honnêtes que lui. J'ai lu dans les journaux du matin que Perrenoud était comparé à un « sanglier sur une table chargée de vaisselle ». Moi, je le comparerais plutôt à un vieux Suisse. C'est un homme parfaitement net. »

M. A. Roux déclare que Perrenoud recommandait toujours d'agir avec sérieux et de s'assurer le maximum de garanties. Le prévenu, touchant un salaire de 550 fr. par mois, consacrait tout son temps à l'affaire et son dévouement était sans limite.

A la suite d'une question posée au témoin par la défense, M. Tripet, directeur d'Exel, qui se trouve dans la salle, proteste et, avec l'autorisation du président, met les choses au point. La contestation ayant été résolue, M. Tripet parle abondamment des dangers propres aux entreprises de prêt à tempérament. « Ces affaires si délicates, dit-il, permettent des erreurs d'appréciation, cela avec la meilleure foi, et elle ne ressortissent en tout cas pas à la justice pénale ».

Tous les témoins ont ainsi été entendus. Durant environ neuf heures, ils ont défilé devant le tribunal.

Preuves littérales

Diverses preuves littérales sont déposées par la défense : deux volumes de procès-verbaux du Conseil général, un dossier dans lequel se trouve un avis de droit sur la question de la gestion déloyale (art. 119, Code pénal), laquelle n'a pas encore fait l'objet de jurisprudence, et quelques photocopies de certificats de M. Borel.

L'audience sera reprise aujourd'hui à 9 heures. Le substitut du procureur général présentera son réquisitoire, puis l'on entendra les plaidoiries des avocats. Le jugement sera vraisemblablement rendu dans l'après-midi. J. H.

Au tribunal de police de Neuchâtel

Sous la présidence de M. R. Jeanprêtre, le tribunal de police a siégé hier matin à l'hôtel de ville. M. P. Fasnacht, commis, fonctionnait comme greffier.

J. S. a cherché à tirer parti de la crise du logement qui sévit actuellement en offrant par voie d'annonce d'aider (moyennant finance naturellement) toutes les personnes désireuses de trouver un appartement. Il reçut une cinquantaine de réponses, mais un seul de ses correspondants lui fit parvenir les 5 fr. de « prise en considération » qu'il demandait. Devenir courtier en logements n'a rien d'illégal, aussi le prévenu est-il libéré. En raison du caractère d'attrape-nigauds que présentait l'affaire, il paiera cependant une partie des frais.

~~~

P. R. est prêt à défendre sa femme en toute occasion. Son sens chevaleresque réagit même un peu trop vivement selon les circonstances. Mme P. R., qui apportait le repas de son mari à l'atelier où celui-ci travaille, se fit rabrouer assez grossièrement par O. R. Pan ! Le mari lui porte deux coups au visage, ce qui entraîne une incapacité de travail de 7 à 8 jours. Les deux parties apprendront à leurs dépens qu'il vaut toujours mieux n'avoir pas affaire au tribunal. P. R. payera 40 fr. d'amende et 35 fr. de frais. O. R. s'en tire avec une participation aux frais de 15 fr. 90 à cause de son manque de politesse envers une dame.

~~~

Une propriétaire accuse son locataire P. S. de s'être enfui avec le bail sur lequel elle venait d'apposer la quittance sans lui remettre l'argent en échange. P. S., au contraire, prétend que le bail contenait les 75 fr. de location et que sa propriétaire s'est emparée de l'argent pour le lui réclamer une seconde fois. La lumière ne peut être faite sur cette affaire et le doute profitera à l'accusé qui est libéré.

~~~

A. S. qui n'a pas été présent le jour où une saisie devait s'effectuer chez lui par l'Office des poursuites et qui ne s'est pas présenté à l'audience est condamné par défaut à 3 jours d'arrêts et aux 15 fr. de frais.

C. V. pour la même raison est condamné à la même peine.

~~~

Entre frère et sœur : chambreur chez son beau-frère, P. T. frappa sa sœur d'un coup de poing au visage lorsqu'elle lui signifia son congé. Plainte ayant été retirée, le prévenu est libéré, mais les frais sont mis à sa charge.

~~~

Par défaut, A. B. est condamné à 8 jours d'emprisonnement et au paiement des 15 fr. de frais pour n'avoir pas réglé une facture de pension se montant à 215 fr. 75 et datant du mois de décembre 1947.

~~~

P. B. et M. O. ont fait du tapage nocturne en se battant dans la nuit du 17 au 18 janvier devant le cinéma du Théâtre. Ils sont condamnés par défaut chacun à 15 fr. d'amende et à la moitié des frais.

~~~

Huit jours d'emprisonnement, le sursis étant accordé sous réserve que le prévenu payera sa facture de chambre et pension jusqu'à fin mai, pour R. L. Les 45 fr. 40 de frais sont en outre mis à sa charge.

~~~

D. fait l'objet d'une plainte de la part d'un maître de pension chez lequel il a séjourné il y a un certain temps. Il ne paye que des acomptes de son dû, et encore que sous menace de remettre l'affaire à la justice.

D'autre part, la commune du Locle est tuteur d'un enfant de D. Celui-ci ne s'est pas non plus acquitté de ses obligations d'entretien. Par défaut, le président du tribunal le condamne à 20 jours d'emprisonnement avec sursis dont à déduire 5 jours de préventive et aux 101 fr. de frais.

Aménagements de locaux aux collèges de la Coudre et de la Maladière

Le Conseil communal demande au Conseil général de lui accorder un crédit de 66,500 fr. pour l'aménagement de locaux dans deux collèges.

A la Coudre, deux salles d'école seront aménagées dans une construction de bois qui sera érigée dans le préau du collège.

Au collège de la Maladière, la salle de jeux sera transformée en deux salles et une salle de travaux manuels sera aménagée au sous-sol. La réfection du vestibule des douches est d'autre part prévue.

Ces travaux urgents ne sont pas de nature à compromettre la réalisation du vaste programme de l'équipement scolaire de la ville.

Une automobile disparaît

L'automobile d'un droguiste de la ville a disparu hier soir. Elle se trouvait en bordure de la chaussée, à la Promenade-Noire.

La police a aussitôt entrepris des recherches qui n'ont pas encore abouti.

Feu de cheminée

Un feu de cheminée s'est déclaré hier soir, à 21 h. 15, aux Beaux-Arts 21. Les premiers secours se sont rendus sur place, mais ils n'ont pas dû intervenir.

VIGNOBLE

A LA COTE

Avant les manifestations du Centenaire

(c) A propos du groupe que les communes de Brot-Dessous, Rochefort, Peseux et Corcelles-Cormondrèche enverront au cortège du Centenaire, il convient de signaler que le schéma proposé par l'architecte O. Guinand, de Cormondrèche, a été mis en maquette avec beaucoup de talent par l'architecte M. Martin, de Peseux.

RÉGION DES LACS

BIENNE

Deux enfants blessés

(c) Sur la route de Brügg, lundi après-midi, un garçonnet a été renversé par un attelage. Souffrant de plusieurs blessures, le bambin a été conduit chez un médecin du voisinage.

Au Champ-du-Moulin, un autre garçonnet est venu se jeter contre un autocar. Le bambin a subi une commotion cérébrale et était blessé à la tête. Il dut recevoir des soins médicaux.

CUDREFIN

Soirées théâtrales

(c) Dimanche, à l'hôtel de l'Ours, la fanfare « La Persévérance » donnait la première de ses soirées annuelles.

Justifiant son nom en en faisant une devise, « La Persévérance » a enchanté ses amis et la foule qui emplissait la Grande salle.

La partie musicale, dirigée par M. F. Pache, avait de quoi satisfaire chacun par la variété de son programme ; la place mesurée nous empêche de dire de bonnes et d'excellentes choses sur chaque morceau : on a bien travaillé, on a persévéré... et le résultat est là ! Un résultat qui fait plaisir à tous et doit encourager directeur et exécutants.

La partie théâtrale offrait une comédie charmante : « A louer meublé », un acte d'Hervilier. Le public manifesta sa joie aux péripéties imprévues de la pièce très bien mise au point. Ensuite, une pièce vaudoise de Mme Matter-Estoppey : « En-là ! ». Les rires se firent inextinguibles et, sans citer les noms des principaux acteurs, on peut féliciter la jeune première qui causa tant de soucis à sa famille par son langage et ses impatiences, le cousin Eugène, la mère de famille, mais notons que tous les rôles étaient très bien tenus.

En intermède, on entendit deux pianistes MM. M. et S. Pache, totalisant 16 ans à eux deux, qui enchantèrent l'auditoire par leurs solis et quatre mains.

VAL-DE-RUZ

DOMBRESSON

Exposition du livre protestant

(c) Elle vient de fermer ses portes après une durée de 10 jours. Les visiteurs qui ont pris le chemin de la grande salle du collège ont été étonnés par le nombre et la variété des livres exposés qui traitent des sujets suivants : La foi et la vie, Récits, Jeunesse, Education, Histoire, Biographies, Mission, Théologie, Oeuvres de Vinet, etc. Durant la semaine, deux conférences furent données : l'une sur le peintre Rembrandt, par le pasteur Deluz de Neuchâtel; les magnifiques projections qui passèrent sous nos yeux nous firent admirer des œuvres inconnues du peintre que nous connaissions déjà; l'autre, de M. Périard, pasteur à Cernier, sur : « La Bible à travers les âges ». Ici aussi, de belles projections illustrèrent cette histoire de la Bible.

CERNIER

Quadruple évasion

(c) Dimanche soir l'on a enregistré une quadruple évasion au Tessenberg. Il s'agissait de deux Suisses français et de deux Suisses allemands.

Alors que les deux premiers ont pu être appréhendés lundi matin, au Coty, par la gendarmerie de Cernier, les deux autres courent encore.

Inutile de préciser que les deux Suisses français ont été reconduits à leur « domicile ».

SAVAGNIER

Soirée de nos gymnastes

(c) Ce fut un succès mérité que la soirée organisée samedi soir par la société de gymnastique de notre village. La salle était comble pour applaudir les animateurs du spectacle. Le programme débuta par les préliminaires des pupilles et de la section des aînés, et des exercices aux barres parrallèles qui démontrèrent le beau travail de nos gymnastes. Pour la partie théâtrale, quelques amateurs des « planches » présentèrent : « Le juge », pièce en trois actes de Louis Goumaz. Les acteurs surent faire ressortir avec talent les scènes simples mais souvent poignantes de ce drame de famille. Aussi, le public leur témoigna-t-il avec enthousiasme, ses remerciements et ses encouragements.

VAL-DE-TRAVERS

FLEURIER

Une ancienne Fleurisane victime du tragique accident survenu dans la Venoge

(c) Nous avons relaté le tragique accident dont ont été victimes, dimanche soir, entre Ecublens et Echandens, les trois occupants de l'automobile genevoise tombée dans la Venoge.

Les corps qui ont été retirés de la rivière sont ceux de M. René Méroz, industriel à Genève, de sa femme et de sa fille, âgée de 13 ans.

Mme Méroz, qui était née à Berne, était une ancienne Fleurisane, Mlle Frieda Kuhn, qui avait vécu plusieurs années dans notre localité avec sa mère et ses frères et sœurs.

Ce sont le frère et la sœur de Mme Méroz qui se rendirent sur le lieu de l'accident pour identifier les cadavres.

LES VERRIÈRES

Après la cérémonie de dimanche

Nous signalions dans notre numéro de lundi que huit habitants des Verrières avaient reçu la médaille de la reconnaissance française. Un oubli nous a fait omettre le nom de Mme Vaglio à qui la médaille de bronze fut également remise.

COUVET

Un nouveau cantonnier

(sp) Le Conseil communal a nommé en qualité de cantonnier M. Alcide Jornod, qui a été choisi entre une douzaine de candidats.

EN PAYS FRIBOURGEOIS

La session du Grand Conseil

(c) La session d'hiver du Grand Conseil s'est ouverte mardi matin, sous la présidence de M. Gustave Roulin, d'Estavayer. Dans son discours d'ouverture, il a évoqué le centenaire de la constitution fédérale.

Motions et interpellations

M. Robert Burgel demande au gouvernement de publier un recueil des lois fribourgeoises en vigueur. Le texte de plusieurs de ces lois est introuvable.

M. Armand Droz désire une réforme de la loi sur l'initiative populaire et le referendum, afin de faciliter l'exercice de ce droit populaire.

La pénurie persistante des logements incite MM. Roger Colliard, René Mauroux et Elie Bussard à réclamer la continuation de la politique des subsides.

M. Quartenoud, conseiller d'Etat, déclare qu'il reste à disposition un crédit de 1,2000,000 francs pour encourager la construction. Une enquête faite à la fin de l'année dernière a prouvé que le canton aurait encore besoin de plus de 400 logements, avec 1700 pièces.

POMPES FUNÈBRES
J. KELLER SEYON 30 Tél. 5 46 60
Cercueils, transports, incinérations

Naissances

Monsieur et Madame E. JAVET-HENNARD et Mesdemoiselles PHILIPPIN ont la joie d'annoncer la naissance de leur petit

Jean-Louis

2 février 1948

Sugiez Neuchâtel

Mademoiselle Hélène Robert, à Neuchâtel ;
Monsieur Samuel Robert, à Neuchâtel ;
Mademoiselle Madeleine Robert, à Neuchâtel ;
Mademoiselle Marie Bachelin, à Colombier,
ainsi que les familles Robert, en Amérique, Maret, Bertholet et alliées,
ont la douleur de faire part de la mort de

Mademoiselle

Marguerite ROBERT

leur chère sœur, nièce et parente enlevée subitement à leur tendre affection dans sa 71me année.

Neuchâtel, le 3 février 1948.

Je sais que mon Rédempteur est vivant. Job XIX, 25.

L'incinération, sans suite, aura lieu jeudi 5 février, à 15 h. Culte au crématoire.

Domicile mortuaire : avenue de la Gare 13.

Prière de ne pas faire de visites

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

Monsieur et Madame André Hirt et leurs enfants André, Heinz, Jean-Pierre et Frédy, à Marin et Neuchâtel ;
Madame Marie-Louise Hirt, à Bâle ;
Monsieur Robert Hirt, à Boudry ;
Mademoiselle Claudine Hirt, à Boudry ;
Monsieur Louis Beck, à Bâle,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de leur chère mère, belle-mère, grand-mère et parente,

Madame veuve Robert HIRT

née Louise HEUBY

que Dieu a rappelée à Lui ce 2 février 1948.

Heureux ceux qui procurent la paix car ils seront appelés fils de Dieu. Matt. V, 9.

L'enterrement aura lieu jeudi 5 février, à 14 heures. Culte pour la famille à 13 h. 30.

Domicile mortuaire : Oscar-Huguenin 14, Boudry.

Monsieur et Madame Henri Christinat-Amiet, leurs enfants Henri et Lucien,
ainsi que les familles alliées Dugon, Christinat et Amiet,
ont la profonde douleur de faire part du décès de leur chère fille, sœur et nièce,

Marcelle

survenu dans sa neuvième année, après quelques jours de maladie.

Ne pleurez pas, elle n'est pas morte, mais elle dort. Luc VII, 52.

L'ensevelissement aura lieu jeudi 5 février, à 14 h., à Guévaux-Vully.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

Pour nous qui avons cru, nous entrons dans le repos. Héb. IV, 3.

Madame Emma Gretillat-Bourquin ;
Mademoiselle Alice Gretillat ;
Monsieur et Madame Jean Gretillat-Maffli et leurs enfants, Hélène et Jean-Paul ;
Monsieur et Madame Edmond Gretillat et leurs enfants,
ainsi que les familles Gretillat, L'Eplattenier, Jacot, Borel, Dubied, Bourquin, Grisel, parentes et alliées,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur

Emile-Henri GRETILLAT

leur bien-aimé époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle et cousin, que Dieu a repris à lui, aujourd'hui lundi 2 février, dans sa 74me année, après une longue maladie.

Coffrane, le 2 février 1848.

Père, mon désir est que là où je suis, ceux que tu m'as donnés y soient aussi avec moi. Jean XVII, 24.

L'enterrement aura lieu mercredi 4 février 1948, à 14 heures, à Coffrane.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

Madame Marie Zanetti, à Cortaillod;
Mademoiselle Marie Zanetti, à Sâles (Gruyère) ;
Monsieur Joseph Zanetti, à Cortaillod ;
Madame et Monsieur Bernard Minelli-Zanetti et leurs enfants, au Tessin et à Estavayer-le-Lac ; Monsieur François Zanetti et son fils, au Tessin ;
Monsieur et Madame Victor Zanetti-Manetti et leurs enfants, au Tessin et à Payerne ; les enfants de feu Jacques Bagutti-Zanetti, au Tessin ; les enfants de feu Pierre Pedretti-Zanetti, au Tessin ; les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Léon ZANETTI

leur cher époux, père, frère, beau-frère, oncle et parent, décédé le 2 février, à l'âge de 70 ans, muni des sacrements de l'Eglise.

Cortaillod, le 3 février 1948.

L'enterrement aura lieu le 5 février, à 13 heures.

R. I. P.

Le Conseil d'administration, la Direction et le Personnel de

STUAG

Entreprise suisse de construction de routes et de travaux publics

ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Ernest BORN, directeur à Lausanne

Ils ont apprécié les grands mérites du défunt et garderont de son activité et de sa personnalité le meilleur des souvenirs.

Le culte funèbre aura lieu le jeudi 5 février 1948, à 14 h. 15, à l'église Saint-Laurent à Lausanne.

Honneurs et départ à 15 heures.

Domicile mortuaire : chemin du Languedoc 19, à Lausanne.
~~~